

JUILLET 2021 · N°160

Soisy

magazine



P.16

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS FAMILIAUX !

Des animations sur le thème du jardinage et de la biodiversité tout l'été aux jardins familiaux du Trou du Loup

La ville passe à
l'énergie verte P.17

Face à la crise sanitaire, un
budget 2021 responsable
et maîtrisé P.18-21

Hommage
à Claude Barnier
P.28

S.A.R.L
FG Sevestre

**Chauffage
Plomberie Electricité**
Installation · Entretien · Dépannage

Création. Rénovation.
Chaudière fioul.
Énergie renouvelable.
Installation particulière
pour personne à mobilité réduite.
Contrat d'entretien.
Ramonage.

30 Ans d'expérience. Devis Gratuit, Intervention Rapide

5, rue du Châtaignier Brûlé
95230 Soisy-sous-Montmorency
01 78 70 63 42 • 06 38 34 62 01
fgsevestre.sarl@orange.fr

ESTIMATION
OFFERTE

Votre
CONFIANCE
est notre plus belle
RÉCOMPENSE

Depuis plus de 30 ans
au cœur de Soisy

01.34.12.57.57
www.cegey.com

PM
Immobilier
CEGEY



3 bis avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency

Un accompagnement sur-mesure
pour votre projet immobilier.
estimation • vente • location • gestion locative



Formule classique :

13,90 €
TTC

Potage
Entrée
Plat
Accompagnement
Fromage
Dessert
Pain

8,70 €

Après réduction
d'impôt !

+ 1 € pour des repas médicaux

(Repas diabétiques / sans sel / texture mixée...)

Nous
contacter :



01 39 59 08 88



www.iroise-repas.fr



EHPAD les Jardins d'Iroise
47-57 bvd Pasteur
95210 Saint-Gratien


Les Jardins d'Iroise
Maison de soins médico-socials

Découvrez tous nos
autres services :



Le bonheur
de manger (sans sel)



Se sentir plus
en harmonie !



Votre santé
est précieuse !



Tout support
"à la carte" !



Un jardin plus
à votre goût !

SI
SERVICES à
la personne **50%**

REMERCIER LES COLLECTIVITÉS LOCALES, C'EST BIEN, LEUR ACCORDER UNE AUTHENTIQUE CONFIANCE, C'EST MIEUX !

Merci, merci aux élus locaux, merci aux personnels de la fonction publique territoriale.

Après de longs mois où l'urgence et l'imprévisibilité ont dominé notre quotidien, notre pays semble aujourd'hui reprendre la maîtrise sur la pandémie. Pour être fragile, cette nouvelle étape n'en constitue pas moins un réel tournant porteur d'espoir pour nos concitoyens et pour l'ensemble des maires qui ont joué un rôle indispensable tout au long de cette crise.

MERCI D'AVOIR PRÉSERVÉ LA COHÉSION SOCIALE.

La connaissance fine du terrain par les maires a permis de maintenir un lien avec nos concitoyens les plus vulnérables et de répondre avec réactivité aux situations d'urgence.

MERCI D'AVOIR MAINTENU LA PERMANENCE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS.

Grâce aux initiatives des élus locaux, des milliers de travailleurs essentiels ont garanti la continuité des services indispensables à la Nation : distribution d'eau, ramassage des déchets, accueil scolaire des publics prioritaires.

Si la crise a permis de mettre en lumière les forces de notre pays à travers son réseau de communes, elle a aussi mis au jour des dysfonctionnements profonds qui entravent son développement. On ne fera pas l'économie de tirer tous les enseignements de cette période pour en définir des perspectives de long terme.

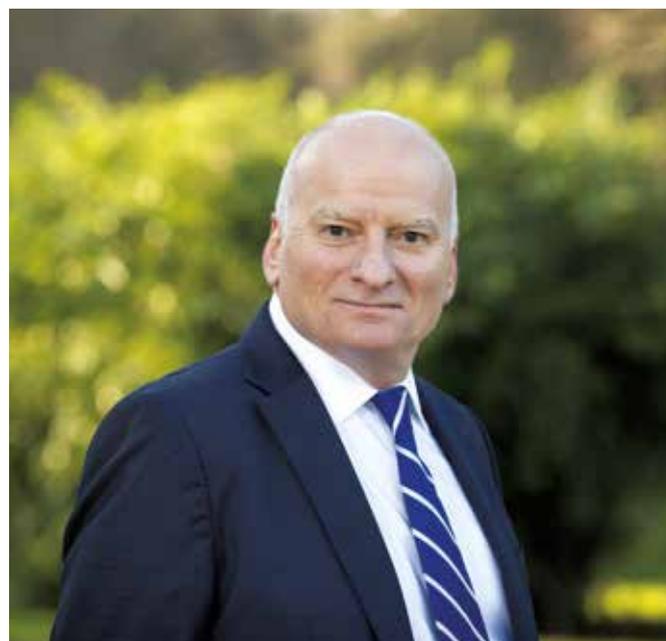
Comment ne pas rouvrir maintenant une négociation sur les moyens attribués aux communes pour assurer pleinement leurs missions ? A la baisse des dotations, à la disparition progressive de toute autonomie fiscale, à l'émergence de prétendus contrats qui sont autant de contraintes, s'ajoute désormais **le risque de faire supporter aux communes un coût démesuré par rapport à leur impact sur la crise.** Cette menace est d'autant plus dangereuse que, on le sait, les communes peuvent être des moteurs de la relance en alimentant l'économie locale.

Les collectivités locales, au premier rang desquelles se trouvent les communes, on fait montre d'un comportement

“

La crise a permis de mettre en lumière les forces de notre pays à travers son réseau de communes

”



non seulement sans fausse note, mais encore exemplaire durant cette période de tempête. Elles ont su, parce que au plus près des réalités quotidiennes, tenir le cap.

Alors, il ne suffit pas dire merci aux communes, même si leurs actions auraient gagné à être plus médiatisées, il importe, dans l'intérêt de tous, de leur accorder une authentique confiance.

Bien à Vous,

Luc STREHAIANO
Votre Maire



P.5
VIE MUNICIPALE

P.6
RETOUR EN IMAGES

P.8
ACTUALITÉS

P.10
CÔTÉ AGGLO

P.11
CADRE DE VIE

P.16
ENVIRONNEMENT

P.18
BUDGET

P.22
ENFANCE

P.24
JEUNESSE

P.26
**COMMERCE
ET ENTREPRISES**

P.28
SPORTS

P.30
CULTURE

P.32
SANTÉ

P.34
SENIORS

P.35
TRIBUNES

MAIRE

Luc Strehaiano,

Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental, Président de Plaine Vallée

- Vous reçoit sur rendez-vous :
le vendredi de 17h à 19h. Tél. : 01 34 05 20 16.
- Est à votre écoute, au téléphone
le jeudi soir de 18h à 20h au 01 34 05 21 90.
- Vous reçoit lors de ses permanences sans rendez-vous de 18h à 20h :
 - Au Centre social municipal « Les Campanules » :
le 1^{er} mardi du mois.
 - Au Centre social municipal « Les Noël's » :
le 3^e mardi du mois.

ADJOINTS AU MAIRE

Christian Thévenot

1^{er} Adjoint délégué
aux Actions scolaires
et périscolaires.

Bania Krawczyk

2^e Adjointe déléguée
à la Jeunesse.

Alain Surie

3^e Adjoint délégué
à l'Action sociale,
au logement, et
à la Petite enfance.

Claudine Bitterli

4^e Adjointe déléguée
au Sports.

Sylvain Marcuzzo

5^e Adjoint délégué
aux Commerces
de Proximité.

Patricia Umrus

6^e Adjointe déléguée
à la Culture
et à l'Animation.

Michel Verna

7^e Adjoint délégué
à l'Environnement,
au Développement
Durable, et à
l'Accessibilité.

Florence Mary

8^e Adjointe déléguée
à la Politique de la Ville.

Nicolas Naudet

9^e Adjoint délégué aux
Travaux et à l'Urbanisme.

**LES ADJOINTS AU MAIRE VOUS
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.
CONTACTEZ LE 01 34 05 20 16.**

HÔTEL DE VILLE :

2 avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 34 05 20 00 - Fax : 01 34 05 20 01
email : mairie@soisy-sous-montmorency.fr
www.soisy-sous-montmorency.fr

OUVERTURE :

- Le lundi de 13h30 à 19h
- Du mardi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 8h30 à 11h45

Permanences juridiques gratuites : Maître Martin vous reçoit en mairie, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, lors d'une permanence juridique gratuite.

Pour bénéficier d'une consultation, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Renseignements : 01 34 05 20 00

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dans cette nouvelle rubrique, retrouvez les principales mesures prises par le Conseil municipal pour votre cadre de vie.

SÉANCE DU 25 MARS 2020

LA VILLE N'AUGMENTE PAS LES TAUX D'IMPOSITION

Pour la 12^e année consécutive, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Un geste fort en faveur du pouvoir d'achat des Soiséens.

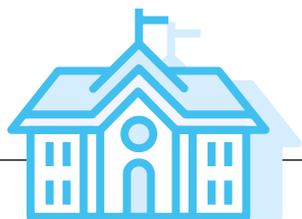
Plus d'informations page 21.

Pour : 31. Abstention : 2

ADOPTION D'UNE CHARTE COMMUNALE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITÉ

Cette charte marque l'engagement de la Ville en faveur de la laïcité et des valeurs de la République, pour permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté dans le respect des droits et des convictions autour des principes fondateurs de la République.

De même, tout organisme ou association souhaitant bénéficier d'un soutien de la Ville devra aussi souscrire à cette charte et la respecter.



Un nouveau groupe au conseil municipal

698 000 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle primordial dans notre quotidien. Beaucoup d'entre elles ont été impactées par la crise sanitaire. Afin de les soutenir, la Ville a maintenu le niveau des subventions versées en 2021.

SÉANCE DU 20 MAI 2020

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : UNE COMPÉTENCE ESSENTIELLE

Le PLU détermine l'ensemble des règles d'urbanisme propre à chaque secteur de la ville : il est utile pour préserver la qualité du tissu urbain. La Ville s'est opposée au transfert de cette compétence essentielle à l'agglomération afin d'en garder la maîtrise.

Pour 29. Abstentions : 4.

Soutenir le sport et la santé à l'école

CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE HANDBALL CLUB DE SOISY

POUR DES ANIMATIONS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Grace à cette convention, des ateliers de découverte et de motricité autour du Handball sont organisés du 1er juin au 6 juillet au sein des écoles élémentaires de la ville par le HBCSAM auprès des petits Soiséens.

Vote : unanimité.

Le Conseil municipal comporte un nouveau groupe : en février dernier, David Duranteau a acté officiellement son retrait du groupe minoritaire Soisy Ensemble. Il siège désormais de manière autonome au sein du groupe « élu indépendant désolidarisé de sa liste ».

Retour en images



DON DU SANG

Merci à tous les donateurs Soiséens qui se sont déplacés aux différentes sessions de don du sang organisées par l'Établissement Français du Sang, en partenariat avec la Ville. 3 collectes étaient organisées en janvier, mars, et juin derniers.



SAINT-VALENTIN

Pour la 1^{re} fois, sur proposition de la Ville, les Soiséens ont pu déclarer leur flamme à l'être aimé sur le panneau lumineux de la Ville, à l'occasion de la Saint-Valentin 2021. Merci à tous de votre participation.



EN VISITE AUX ESSENTIELLES

À l'invitation de la direction, le Maire, Luc Strehaiano, et Alain Surie, Adjoint au Maire délégué à l'Action sociale, ont visité la résidence Les Essentielles, qui a ouvert ses portes à l'automne dernier, et ont pu constater la qualité de l'équipement et des services proposés.



COMMÉMORATION

Dimanche 25 avril, le Maire, Luc Strehaiano, et les associations d'anciens combattants ont déposé une gerbe, au nom de tous les Soiséens, au pied du Monument aux Morts à l'occasion de la Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation.



HOMMAGE NATIONAL À STÉPHANIE MONFERMÉ

Vendredi 30 avril, sur le parvis du Commissariat d'Enghien-les-Bains, le Maire, Luc Strehaiano, participait à l'hommage républicain rendu à Stéphanie Monfermé, fonctionnaire de police lâchement assassinée lors d'un acte terroriste le 23 avril dernier, en soutien aux forces de l'ordre dans l'exercice de leur mission.

COMMÉMORATION

Samedi 8 mai, la Ville commémorait le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés, mettant fin à la seconde guerre mondiale et rendait hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, la liberté de tous les peuples.





LES POMPIERS RECRUTENT

Samedi 30 mai, les sapeurs-pompiers du Val d'Oise étaient au marché de Soisy pour présenter leur métier et accueillir de potentiels volontaires. Ils ont reçu la visite et les encouragements des élus de la Municipalité.



DES ROSES JAUNES CONTRE ALZHEIMER

À l'occasion de la fête des mères, le Lions Club vendait sur le marché des roses jaunes pour financer des aides pour les malades d'Alzheimer. L'opération a rencontré un joli succès : près de 200 roses ont été vendues sur la matinée.



COMMÉMORATION

Mardi 8 juin, la Ville rendait hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Indochine, en présence des Maires d'Andilly et de Margency.



HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

À l'occasion du 71^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, le Maire, Luc Strehaiano, accompagné des représentants des associations d'Anciens Combattants, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de l'Hôtel de Ville.



LES MOUSSAILLONS ÉCO-RESPONSABLES

Samedi 19 juin, au sein de la résidence « Les Jardins d'Andilly », une opération était organisée autour du respect de l'environnement et du tri des déchets auprès des enfants de la résidence. Au programme : un atelier jardinage, un quizz, des jeux et un goûter pour clôturer l'après-midi. Porté par Madame Goulamhousen, membre du Conseil syndical, le projet a reçu un soutien financier de la Ville. Florence Mary, Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la Ville, était sur place pour saluer cette jolie initiative.



GRACE À LA MOBILISATION DES ÉLUS, L'ÉTAT ABANDONNE SON PROJET DE SUPPRESSION D'UNE VOIE DE CIRCULATION SUR L'A15

Samedi 24 avril, après plusieurs mois de mobilisation des Maires du Val d'Oise, le Préfet annonçait l'abandon du projet de suppression d'une voie de circulation sur l'autoroute A15 pour la remplacer par une voie dédiée au covoiturage.

De nombreux Maires du Val d'Oise, parmi lesquels le Maire de Soisy, Luc Strehaiano, soutenus par Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental, et Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, se sont mobilisés pour dénoncer les effets d'une mesure prise sans aucune concertation des élus locaux. « Ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact, n'aurait fait que créer des bouchons supplémentaires sur un axe déjà congestionné, et déverser la circulation dans les villes voisines, explique le Maire. Sa mise en œuvre était aussi inadaptée à la crise sanitaire que nous traversons : au même moment, le Premier Ministre annonçait à la télévision que la contamination était plus importante en covoiturage que dans les transports en commun. » La mobilisation des élus aura finalement porté ses fruits : le Préfet annonçait le retrait du projet fin avril. « Notre position n'a jamais été de nous opposer au covoiturage, mais bien à la suppression d'une voie de circulation, source de difficultés supplémentaires pour les habitants. Ce projet aura surtout été un gaspillage d'argent public : les radars, installés avant même l'officialisation du projet pour plusieurs centaines de milliers d'euros, ont été retirés sans avoir servis, alors que nous attendons toujours le retour de l'éclairage de nuit sur certaines portions pour plus de sécurité, par exemple. »



FORÊT DE MONTMORENCY : LES ÉLUS VIGILANTS

Les coupes massives dans la forêt de Montmorency opérées par l'ONF, en raison de la maladie de l'encre, ont provoqué une vive émotion. Attachés à ce patrimoine naturel de notre territoire, de nombreux élus du Val d'Oise ont signé la pétition initiée par les Maires de Taverny et Bessancourt, parmi lesquels Luc Strehaiano, au nom de la Ville de Soisy. Par cette pétition adressée au Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, les élus s'inquiétaient des répercussions de ces coupes sur la biodiversité et l'endommagement des sols par les engins de chantier, et souhaitaient s'assurer que les opérations préservent et revalorisent bien, à terme, la forêt. La pétition a rassemblé plus de 25 000 signatures.



Abandon du Terminal 4 (Aéroport Charles de Gaulle)

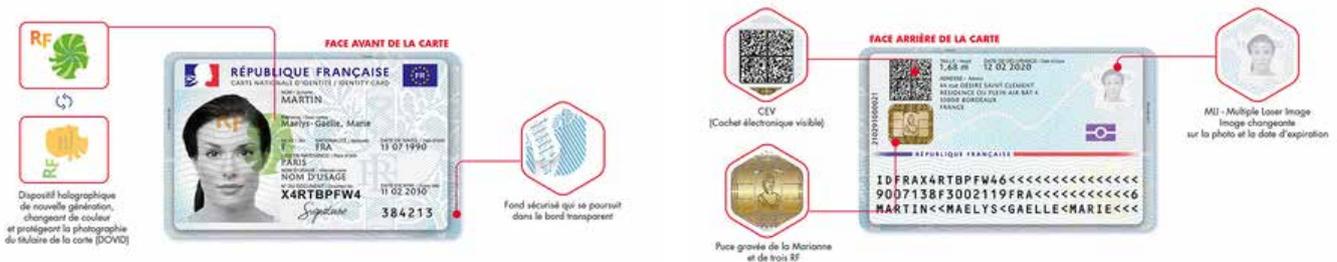
Jeudi 11 février, le Gouvernement annonçait le retrait du projet de Terminal 4 de l'Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Le 28 mars 2019, quand le projet était d'actualité, la Municipalité proposait, en Conseil municipal, une motion adoptée à l'unanimité demandant la préservation des populations face aux nuisances sonores (notamment la nuit), un soutien des habitants avec une réforme du dispositif d'aide aux riverains, la mise en place d'un Contrat de Développement Durable Aéroportuaire, et la création d'une instance territoriale de concertation.

UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ PLUS SÉCURISÉE

Depuis le 1^{er} juin, les habitants de Soisy peuvent bénéficier du nouveau modèle de carte d'identité, qui remplacera à termes le modèle actuel. Ce nouveau modèle vise à protéger plus efficacement contre les usurpations d'identité.

Le format de cette nouvelle carte est identique au nouveau permis de conduire. La prise d'empreinte digitale – comme pour les passeports – y est intégrée et obligatoire dès 12 ans. Un modèle sans empreinte digitale est prévu pour les enfants de moins de 12 ans. La nouvelle carte d'identité se veut plus sécurisée : les données biométriques y sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est fortement encadré. Sa durée de validité est de 10 ans.

Vous pouvez demander la nouvelle carte d'identité dès à présent uniquement dans les cas suivants : si c'est votre première demande ou si votre titre actuel est arrivé à expiration, en cas de perte ou de vol, ou en cas de changement de nom ou d'adresse. Votre carte actuelle reste valable jusqu'à sa date d'expiration. Il n'est donc pas nécessaire de se précipiter pour la refaire. Lors de votre renouvellement de titre, le nouveau modèle vous sera ensuite automatiquement délivré.



VOUS VOUS ABSENTEZ CET ÉTÉ ? PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit tranquille : pour prévenir les risques de cambriolage ou de dégradation pendant les vacances, la Police Municipale, en partenariat avec la Police Nationale, peut effectuer des patrouilles aléatoires à votre domicile pendant votre absence.

Ce service gratuit est disponible sur simple inscription auprès du poste de Police Municipale ou via le site Internet de la Ville. L'ensemble des indications fourni reste strictement confidentiel. Une fois inscrit, des patrouilles seront effectués, de jour comme de nuit, de manière aléatoire en semaine ou le week-end.

Gardons les bons réflexes

Ce dispositif apporte une prévention supplémentaire pour se protéger, mais ne remplace pas les précautions d'usage : pensez à bien fermer ou protéger tous les accès de votre domicile (fenêtres, etc.), ne laissez pas de clés cachées en extérieur, et en cas de longue absence, demandez à une personne de confiance de passer de temps en temps (n'oubliez pas de prévenir la Police Municipale). De même, n'hésitez pas à signaler tout comportement anormal : par exemple, des allées et venues d'inconnus dans le quartier, si des lumières sont allumés dans un domicile dont les propriétaires sont censés être absents, etc.

Le saviez-vous ? En cas d'absence, vous pouvez solliciter l'OTV tout au long de l'année !

COMMENT

- Via le formulaire en ligne sur le site Internet : <https://vu.fr/5QP8>
- Au poste de police municipale : 23 av. du Général de Gaulle
Tél. : 01 34 05 08 09
Accueil au poste du lundi au samedi, de 8h à 17h.

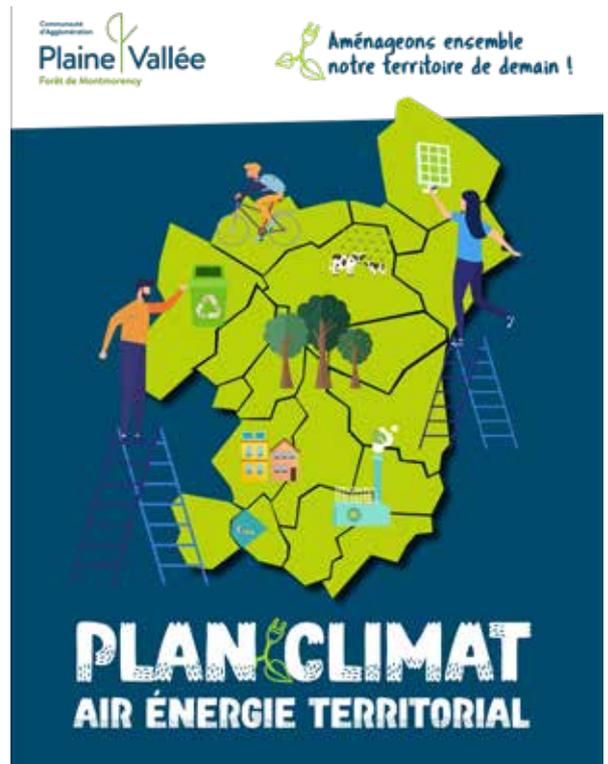
S'INSCRIRE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le climat est l'affaire de tous ! Devenez acteur de l'agglomération en répondant à l'enquête en ligne.

Pour lutter contre le dérèglement climatique et encourager le territoire à être plus résilient, l'agglomération Plaine Vallée élabore un plan climat, autrement dit un projet de développement durable pour les 18 communes de l'agglomération. Ecomobilité, rénovation énergétique, énergies renouvelables, protection des ressources et des espaces naturels, biodiversité, réduction des déchets... faites connaître vos priorités en répondant au questionnaire en ligne. Cela permettra à l'agglomération de consolider le diagnostic du territoire avant de réaliser avec les acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, collectivités...) un programme d'actions concret pour endiguer le réchauffement climatique et préserver notre cadre de vie.

ENQUÊTE EN LIGNE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021
www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat



MISE EN CONFORMITÉ DE VOS BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT : L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

Pour encourager la préservation de nos milieux naturels et prévenir les risques sanitaires, Plaine Vallée, qui gère la collecte des eaux usées et pluviales des communes de l'agglomération, propose une nouvelle aide financière pour aider les riverains à mettre en conformité leurs évacuations d'assainissement collectif.

Agir pour l'environnement en limitant la pollution de l'eau

Pour éviter la pollution des cours d'eau, la conformité des branchements de votre habitation est essentielle.

En assainissement de type séparatif, les eaux usées des habitations sont collectées séparément des eaux pluviales et acheminées jusqu'à la station d'épuration pour être traitées.

A l'inverse, un réseau d'assainissement non conforme peut mélanger les eaux pluviales et les eaux usées, occasionnant le rejet d'eaux polluantes dans le milieu naturel, même après le passage en station d'épuration. Par ailleurs, le raccordement des habitations au réseau public d'assainissement est une obligation réglementaire.

JUSQU'À 4200 € SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

Pour vous accompagner dans vos travaux de mise en conformité, vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 4200€, sans conditions de ressources. Votre propriété (pavillon comme immeuble) doit être raccordable au réseau public d'assainissement et être diagnostiquée non conforme (certificat de moins de 2 ans). Une participation est également possible, à hauteur de 1000 € maximum, pour la déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public.

La demande d'aide financière doit être adressée au service assainissement de Plaine Vallée. Cette aide financière est mobilisable jusqu'en septembre 2024.

RENSEIGNEMENTS :
www.agglo-plainevallee.fr/assainissement
subvention-assainissement@agglo-plainevallee.fr

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE : UN NOUVEAU PROJET QUI RENFORCE LA QUALITÉ DU TISSU URBAIN



Un nouveau projet va voir le jour au 8/10, avenue du Général de Gaulle. Adopté en Conseil municipal le 25 mars dernier, ce projet vise à améliorer la qualité du tissu urbain en centre-ville.

Du 8 au 18 mars dernier, la Ville a présenté, dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville et sur son site Internet, le projet de construction du 8-10 avenue du Général de Gaulle. Un cahier d'observations était disponible auprès du service Urbanisme, afin de permettre aux habitants d'y laisser leurs remarques. La construction, un petit ensemble de type R+2 comprendra un commerce en rez-de-chaussée, 1 deux pièces, 1 trois pièces et 1 cinq pièces aux premier et second niveaux, puis une « villa sur le toit ». L'objectif défini était une réalisation s'intégrant harmonieusement dans l'existant et utilisant des matériaux pérennes. « *Nous voulions que ce projet renforce encore la dimension humaine du centre-ville, s'inscrive résolument dans la poursuite d'un aménagement qualitatif en alliant architecture soignée, maîtrise de la densification et paysage urbain,* », explique Nicolas Naudet, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme. Pour ce faire, un cahier des charges très exigeant a été mis en place pour prévenir tout projet disproportionné dans sa forme comme dans son volume. Ainsi, une première consultation s'est révélée infructueuse, les projets ne respectant pas ce cahier des charges. Suite à cette première consultation, cinq nouveaux promoteurs ont été sollicités, et trois d'entre eux ont déposé un projet. La commission urbanisme et travaux réunie le 1^{er} mars dernier, a sélectionné, à l'unanimité, le projet de la société ARTHEMYS, qui a ensuite été adopté par le Conseil municipal le 25 mars dernier.

LES ESSENTIELLES DÉVELOPPE UNE OFFRE COURT-SÉJOUR

Vous avez besoin de faire une pause ou envie de tester un lieu de vie propice aux échanges avec de nombreuses activités proposées ? La Résidence Les Essentielles développe une offre court séjour, pour de l'hébergement temporaire à destination des seniors.

L'offre court séjour proposée par la résidence Les Essentielles de Soisy devrait vous intéresser. Elle permet de séjourner pour un week-end ou jusqu'à 45 jours dans un appartement tout confort, entièrement meublé et équipé. À partir de 69€ par jour tout inclus, le séjour comprend la pension complète au restaurant, avec une cuisine concoctée sur place par un chef avec des produits frais, ainsi que l'accès libre à l'espace bien-être. Un programme d'animations sportives, culturelles, et créatives est également accessible dans ce cadre. Bon à savoir : la résidence dispose d'un jardin où il est possible de déjeuner, d'une conciergerie 7j/7 et d'une présence 24h/24.



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

01 85 11 24 47 ou sur

<https://www.lesessentielles.fr/residence-les-essentielles-de-soisy>

Cadre de vie

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

Tout au long de l'année, la Ville investit pour améliorer votre cadre de vie et réalise des aménagements nécessaires pour l'entretien de notre cadre de vie. En parallèle, les différents concessionnaires (gaz, assainissement, etc.) interviennent également pour améliorer la qualité des réseaux. Récapitulatif des interventions passées et qui auront lieu cet été.



1

Février 2021

Mise en place de deux stops, à l'intersection des rues Papelard et Jean Mermoz, pour plus de sécurité.



2

Juin 2021

Mise en place d'un stop rue Roger Salengro, à l'intersection de la rue de la Ferme.



3

Juin 2021

Mise en place d'un stop à l'intersection de l'avenue Descartes et de la rue Charles Godefroy.



4

Décembre 2020-Janvier 2021

Réalisation d'un parking avenue du Général Leclerc : 22 nouvelles places de stationnement avec un revêtement en dalle pavées, dont 1 dédiée aux personnes à mobilité réduite. Coût : 104 000 euros.



Cadre de vie



5

Printemps 2021

Nouvelle campagne de remise en peinture sur plusieurs secteurs de la commune. 80 passages piétons, 26 stops, 10 cédez le passage et 54 dents de requins ont été remis en peinture au printemps. Suite à cette intervention, plus de 70% des passages piétons de la ville ont été remis en peinture depuis septembre.



6

Du 12 juillet au 13 août

Rue Carnot : reprise des pavés.



8

Du 14 juin au 14 septembre

Travaux de requalification de la voirie et des trottoirs avenue Gavignot, entre le carrefour Nicole Fayolle et la chaussée Jules César. Coût : 593 000 euros.

7

Du 28 juin au 22 juillet

Avenues du Général Leclerc/de Gaulle : reprise des trottoirs devant Les Essentielles.



9

Février 2021

Travaux de sécurisation de la traversée piétonne des écoliers. Des îlots ont été placés de part et d'autre du passage piéton avenue des Courses et le ralentisseur de l'avenue Descartes a été remanié.



10

12 juillet-12 août

Travaux ENEDIS : renouvellement des réseaux haute tension (phase 1) au carrefour avenue du Général Leclerc/avenue Gavignot/rue du Petit Gril/rue des Fanaudes.



11

À partir de juillet 2021

Travaux GRDF : renouvellement des réseaux de gaz rue Jean Mermoz (entre le 132 et le 160) et dans les impasses connexes. Durée : 13 semaines.



12

Juillet-août 2021

Travaux GRDF/SIARE : dévoiement des réseaux de gaz et d'assainissement Place de Verdun.



13

12 juillet-12 août

Travaux Agglo : dévoiement des réseaux d'assainissement en prévision de l'amélioration du transport et de la collecte des eaux pluviales par le SIARE, rue Blanche et avenue du Général de Gaulle.

L'ÉTÉ ARRIVE, PENSEZ AU VOISINAGE

L'arrivée des beaux jours est synonyme pour nombre d'entre nous de vie à l'extérieur : les fenêtres s'ouvrent, nous profitons des terrasses, balcons ou réalisons divers travaux de jardinage ou d'entretien. Mais profiter des températures estivales doit se faire dans le respect de certaines règles afin de préserver et respecter le confort de vie de chacun.



Bruits de voisinage

Discussions à haute voix, diffusion de musique à un volume trop élevé, aboiements intenses et répétitifs... Les nuisances sonores peuvent être verbalisées dès lors qu'elles constituent un trouble anormal, aussi bien de jour comme de nuit. Si la démarche à l'amiable entre voisins ne suffit pas à faire cesser le trouble, les forces de l'ordre peuvent venir constater la nuisance, qui doit être audible d'un logement à l'autre.



Nuisances olfactives

Un barbecue qui fume trop, utilisé trop souvent ou positionné trop près des limites de la propriété voisine, des invités qui fument de manière excessive... Dès lors que la nuisance olfactive excède les inconvénients normaux résultant de notre vie quotidienne, elle entre dans la catégorie du trouble anormal de voisinage. De manière plus générale, toute activité générant une forte odeur (amoncellement d'ordures, utilisation de produits chimiques, etc.) est une nuisance olfactive et peut faire l'objet d'un recours.



Jardinage et travaux

Les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques et autres outils à forte intensité sonore doivent être utilisés uniquement aux jours et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Plantations

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter les distances minimums suivantes :

- 0.5 mètres pour des plantations d'une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres
- 2 mètres pour des plantations d'une hauteur supérieure à 2 mètres

Il peut vous être demandé d'arracher ou de réduire la hauteur des plantations ne respectant pas cette limite. Autre gage de bonne entente entre voisins : se concerter sur l'entretien des haies mitoyennes (à la charge des 2 parties, chacun de son côté) et sur la coupe des branches d'un arbre empiétant sur le terrain voisin (à la charge du propriétaire du tronc).



Déchets verts

Brûler les déchets végétaux (herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes...) est formellement interdit en raison de sa dangerosité. Cela surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour l'être humain et l'environnement, occasionne une gêne en raison des odeurs et fumées produites, et le risque d'incendie est réel.

Pour vous débarrasser de vos déchets végétaux, utilisez les bacs dédiés et collectés une fois par semaine (pour les zones pavillonnaires), transformez-les en compost ou apportez-les en déchetterie.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Arrêté préfectoral n°2009-297 du 28 avril 2009, consultable sur www.soisysousmontmorency.fr, rubrique documents administratifs

DES NOUVELLES DE L'ESPACE CULTUREL

Les travaux du futur espace culturel ont démarré à l'automne et continuent d'avancer : la forme si caractéristique de l'édifice commence ainsi à se dessiner aux yeux des Soiséens. Retour sur les différentes étapes du chantier. D'un coût global de 23 millions d'euros, la construction bénéficie de subventions du Département (2 677 085,5 €), de l'Etat (1 929 283 €) et de la Région (1 535 431 €).



Décembre 2020-janvier 2021 :

Forage des pieux pour soutenir les fondations. 417 pieux, allant jusqu'à 9 mètres de profondeur seront installés pour soutenir la structure. Le plot transmet au sol le poids de la construction supporté par les longrines.



Février-avril 2021 :

Réalisation des fonds de forme et longrines. Posées sur les fondations, les longrines sont des poutres porteuses qui supportent le poids du bâtiment, dont elles épousent la forme.



Début avril 2021 :

Installation des réseaux souterrains (assainissement, eau courante, électricité)



Fin avril 2021 :

Travaux d'isolation et installation des pré-dalles, qui délimitent les hauteurs de sol au sein de chaque espace du futur bâtiment.



Mai-juin 2021 :

Les dalles du sol sont coulées.



Depuis juin 2021 :

Réalisation des murs extérieurs et intérieurs de l'édifice. Des coffrages sont installés dans lesquels le béton est ensuite coulé. Une fois l'ensemble des parois réalisées, elles bénéficieront d'un revêtement.



17 juin 2021 :

L'auditorium de 300 places commence à prendre forme.



À quoi ça va ressembler ?

On vous présente en avant-première le prototype de la façade : un revêtement en pierre élégant qui alterne avec de grandes baies vitrées pour une luminosité optimale.

JARDINS OUVERTS

Pour la 5^e édition des Jardins ouverts, la Ville de Soisy-sous-Montmorency vous ouvre à nouveau les portes des jardins familiaux du Trou du Loup, en partenariat avec l'association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency et l'association Les Sources.

Que l'on s'y prélassse, tonde le gazon, plante des fleurs ou entretienne son potager, la passion des Français pour leur jardin ne se dément pas. Créée par la Région Île-de-France, la manifestation Jardins ouverts met en lumière le patrimoine naturel et culturel francilien lors d'un temps de convivialité et de partage.

Cette année encore, la Ville de Soisy s'associe à la démarche, en partenariat avec les associations Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency et Les Sources, qui proposent des animations ludiques tout au long de l'été. Que l'on soit déjà féru de jardinage ou tout simplement curieux de découvrir la nature, tous les Soisiens sont bienvenus dans ces ateliers gratuits. Attention : le nombre de place est limité et l'inscription obligatoire.

Samedi 3 juillet : journée de lancement

• Ateliers jardinage : taille en vert d'arbres fruitiers (pommiers et poiriers) - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

• Atelier "Un air de famille" pour les enfants (8/13 ans) : Sensibilisation ludique aux animaux en voie de disparition. De 10h à 11h.

Association Les Sources

• Atelier Land art - A 10h et à 14h30 (durée : 1h)

Association Les Sources

• Rallye découverte de la biodiversité pour les enfants (5/8 ans) - De 14h30 à 15h30

Association Les Sources

• Présentation et échanges autour du Plan Climat Air Énergie Territorial (accès libre sans inscriptions)

Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

• Sensibilisation au zéro déchet (accès libre sans inscription) - À partir de 8h30

Syndicat Émeraude

Samedi 10 juillet

• Atelier "Un air de famille" pour les enfants (8/13 ans) : Sensibilisation ludique aux animaux en voie de disparition. De 14h30 à 15h30.

Association Les Sources

Samedi 17 juillet

• Atelier jardinage : arrachage de pomme de terre ou plantation de salade - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

Samedi 24 juillet

• Rallye découverte de la biodiversité pour les enfants (5/8 ans) - A 10h et à 14h30 (durée : 1h)

Association Les Sources

Samedi 31 juillet

• Atelier jardinage : réalisation d'une planche de haricots - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

Samedi 7 août

• Atelier jardinage : Semis de mâche via des plaques alvéolées - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

• Atelier "Un air de famille" pour les enfants (8/13 ans) : sensibilisation ludique aux animaux en voie de disparition - De 14h30 à 15h30.

Association Les Sources

Samedi 21 août

• Atelier jardinage : multiplication des fraisiers par stolonnage - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

• Rallye découverte de la biodiversité pour les enfants (5/8 ans) - De 10h à 11h

Association Les Sources

Samedi 28 août

• Atelier jardinage : repotage de plantes bisannuelles (Pensées, Pâquerettes, Myosotis, Giroflées) - De 8h30 à 12h

Association Les Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency

Région Île-de-France La Région présente

Soisy

JARDINS OUVERTS en Île-de-France

cet été!

AUX JARDINS FAMILIAUX DU TROU DU LOUP

DU 3 JUILLET AU 28 AOUT

ATELIERS JARDINAGE, DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ, ATELIERS DE SENSIBILISATION AU MONDE ANIMAL...

EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS «LES SOURCES» ET «LES JARDINIERS DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY»

Programme des ateliers et inscriptions sur www.soisy-sous-montmorency.fr

Renseignements : 01 34 05 20 28 ou techniques@soisy-sous-montmorency.fr

www.soisy-sous-montmorency.fr @SoisysousMontmorency

Jardins ouverts : du 3 juillet au 28 août 2021

Participation gratuite sur inscription

10 personnes par atelier (sauf ateliers en accès libre mentionnés dans le programme)

Inscriptions par mail : techniques@soisy-sous-montmorency.fr ou à l'aide du formulaire en ligne sur www.soisy-sous-montmorency.fr

LA VILLE PASSE À L'ÉNERGIE VERTE DANS SES BÂTIMENTS

La Ville de Soisy-sous-Montmorency s'engage pour réduire son empreinte énergétique et en faveur d'une consommation d'électricité plus responsable. Depuis le 1^{er} janvier 2021, plusieurs sites de la Mairie sont alimentés en électricité verte, une électricité moins polluante et 100% d'origine renouvelable.



Le saviez-vous ? L'électricité acheminée dans la majorité des foyers français émet en moyenne 57 grammes de CO₂/Kwh (« Base Carbone ADEME 2019 »). Soucieuse de réduire son empreinte carbone, la majorité municipale Soisy Avenir s'est engagée dans son programme à réduire de 6% les émissions de gaz à Effet de Serre générées par l'ensemble des activités communales. Afin de contribuer à cet objectif, plusieurs bâtiments de la Ville sont alimentés, depuis le 1^{er} janvier, en énergie verte. Ce dispositif a été mis en place grâce à un groupement de commande passé pour l'année 2021 par le SIPPAREC, syndicat regroupant de nombreuses communes de la région dont la ville,

et chargé de la gestion de la distribution de l'électricité. Si la Ville compte bien poursuivre cette démarche, elle reste toutefois tributaire de la capacité du SIPPAREC à alimenter l'ensemble des communes. Pour être éligible à l'électricité verte, un bâtiment doit nécessairement avoir des compteurs électriques d'une puissance supérieure à 36 Kilovoltampère. Plusieurs bâtiments municipaux bénéficient ainsi de cette source d'énergie moins polluante : l'Hôtel de Ville, le centre technique, la crèche, l'Orangerie, la Salle des Fêtes, l'école maternelle Jean de la Fontaine, et les groupes scolaires Saint-Exupéry et Descartes. Plus propre et surtout renouvelable, l'énergie alimentant ces bâtiments provient de trois sites éoliens situés en France, dans l'Aude, la Marne et en Charente-Maritime. Et surtout, elle n'émet que 14 grammes de CO₂/Kwh en moyenne, soit près de 75% de réduction des émissions pour les sites concernés.

Remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville

Suite à l'obtention d'une subvention de la Région Île-de-France, dans le cadre du plan de relance, la Ville va procéder au remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville.

Le marché désignant l'entreprise qui réalisera ces travaux a été attribué. Ce projet permettra de réduire encore plus l'empreinte carbone de l'Hôtel de Ville grâce à une meilleure isolation.



DES PANNEAUX BOTANIQUES ET DES NICHOURS À OISEAUX INSTALLÉS AU VAL OMBREUX

Pour sensibiliser les Soiséens à la nature qui les entoure, des panneaux botaniques ont été installés au Val Ombreux. Ils permettent aux promeneurs d'identifier les arbres remarquables qui composent le parc. Un véritable parcours botanique qui recense près de 30 espèces différentes au sein de cet écrin de verdure.. Et pour permettre à chacun de les repérer et savoir où se rendre, un plan avec l'ensemble des emplacements des panneaux est disponible près de l'entrée principale.

En complément de cette action, 8 nichours à oiseaux ont été installés, ainsi que 2 au parc Bailly. En châtaignier naturel, ils seront des supports permanents pour les oiseaux qui viendront nicher dans ces deux parcs. Ces deux projets, d'un coût global de 3800 euros, ont été financés dans le cadre du Budget participatif et écologique de la Région Île-de-France, pour lequel la Ville avait déposé un projet.



FACE À LA CRISE SANITAIRE, UN BUDGET 2021 RESPONSABLE ET MAÎTRISÉ, DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX POUR VOTRE QUOTIDIEN

Adopté en conseil municipal le 21 janvier dernier, le budget 2021 a été réalisé avec la volonté de poursuivre les efforts d'optimisation des dépenses de fonctionnement tout en préservant une offre de services de qualité aux Soisédiens.

Budget primitif 2021 :

38 431 947 €

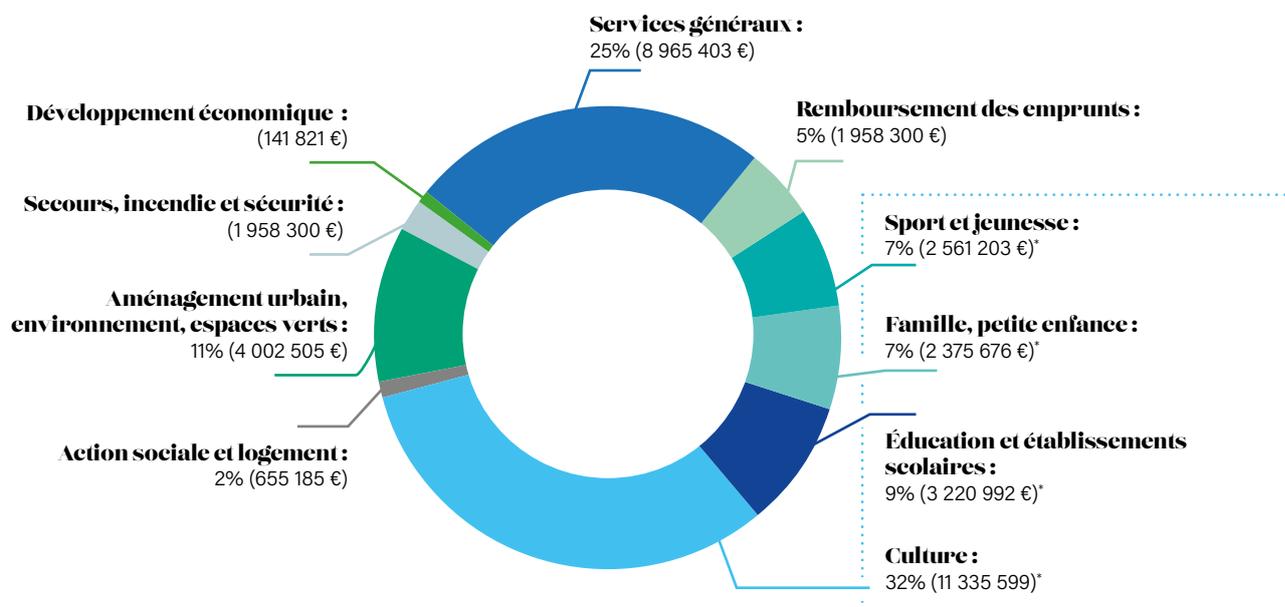
• Budget de fonctionnement : **20 506 517 €** (53,36 %)

- dont **19 708 317 €** de dépenses réelles de fonctionnement
Ces dépenses permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services municipaux, les services et animations proposés aux habitants, les subventions aux associations, etc.

• Budget d'investissement : **17 925 430 €** (46,64 %)

- dont **16 493 430 €** de dépenses d'équipement
Les dépenses d'investissement sont consacrées à l'étude et à la construction d'équipements durables, à l'entretien du patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie, au remboursement de la dette, etc.

Total des dépenses (fonctionnement + investissement) en 2021 :



L'ensemble des prestations dédiées aux familles (écoles, enfance et jeunesse, culture, sport) représente 55% du budget communal : une preuve supplémentaire que Soisy investit pour la qualité de vie de tous, et notamment pour les petits Soisédiens et la jeunesse !

LES POINTS CLÉS DU BUDGET 2021



9% de réduction de la dette

1,422 M€ remboursés en 2021



Des ressources propres pour financer les projets d'investissement

Autofinancement : 798 200 €

Cessions immobilières : 1 580 000 €

Fonds de Compensation de la TVA : 200 000 €



1 704 000 € de subventions d'investissement (État, Région, Département)

obtenus par la Ville pour contribuer aux projets d'investissement, soit autant d'économies pour les Soisédiens.



698 000 € de subventions versées aux associations Soisédiennes

La Ville maintient son niveau d'aide pour soutenir le tissu associatif local.



Soutien aux Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise :

financement du SDIS à hauteur de 368 000 €



Police Municipale :

Les chiffres du budget ne prennent pas en compte les coûts liés à la Police municipale : ils sont réglés dans un premier temps par l'Agglomération Plaine Vallée, ils sont ensuite déduits de l'attribution de coopération que l'Agglomération verse à la Ville.

Ils représentent 3 % supplémentaires et portent donc la rubrique Secours, Incendie et Sécurité à 4 %.



3 QUESTIONS À CHRISTIAN DACHEZ,

CONSEILLER

MUNICIPAL

DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Dans quel contexte s'inscrit ce budget 2021 ?

La crise sanitaire a engendré une crise économique sans précédent, et quand nous avons adopté le budget, en janvier dernier, les prévisions étaient encore incertaines. 2021 a été encore impactée par la Covid-19 et les communes ont dû supporter directement les coûts financiers de cette crise. A cela s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation, qui vient à nouveau chambouler l'autonomie fiscale des communes. La Ville a pu compter sur sa gestion rigoureuse des deniers publics pour faire face à ce contexte inédit. Je tiens à remercier les services municipaux, qui se sont mobilisés pour que nous puissions proposer un budget réaliste, avec des dépenses maîtrisées, tout en poursuivant l'effort d'investissement, malgré toutes ces contraintes.

Quelles sont les grandes priorités de ce budget ?

Naturellement, la construction de l'espace culturel y occupe une place importante : c'est un équipement structurant majeur qui profitera à tous les Soisédiens. La rénovation thermique de l'Hôtel de Ville, un nouveau court de tennis couvert et la rénovation du foyer Lucie Raviol sont également au programme. Enfin, la seconde phase des travaux de requalification de l'avenue Gavignot est conduite cet été. Bien sûr, tout cela ne saurait résumer l'ensemble des actions mises en œuvre au quotidien pour les Soisédiens.

Comment est financé ce budget 2021 ?

Pour l'année 2021, nous disposons d'une capacité d'investissement nette d'environ 16 millions d'euros. Cette capacité à investir, nous la devons à la gestion rigoureuse de l'argent public que nous mettons en place depuis plusieurs années. En 2021, nos dépenses de fonctionnement restent stables, nous poursuivons le désendettement de la commune, et cela sans augmenter les taux d'imposition depuis 2009. A cela s'ajoutent nos ressources propres : un autofinancement de près de 800 000 €, le produit de cessions immobilières à 1,5 M€ qui nous permettent de contribuer à l'effort d'investissement. Nous sollicitons également des subventions pour contribuer au financement de nos réalisations : nous en avons obtenues, par exemple, pour l'espace culturel, avec des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR NOTRE VILLE

Outre les services quotidiens et l'entretien courant de la voirie, des espaces verts, des écoles, l'année 2021 est marquée par un programme d'investissement ambitieux au service de la qualité de vie des Soiséens. Présentation des principaux projets de l'année ci-dessous.



Travaux de construction de l'espace culturel : **10,3 M€**



Travaux d'isolation thermique de l'Hôtel de Ville : **1,2 M€**



Requalification de la voirie et des trottoirs de l'avenue Gavignot : **593 000 €**



Création d'un court de tennis couvert : **577 000 €**



Rénovation du foyer Lucie Raviol : **1,34 M€**



Études pour la réalisation d'un point d'eau : **54 000 €**



Budget participatif : **100 000 €**



Travaux d'entretien dans les écoles : **155 000 €**

DES BUDGETS IMPACTÉS

PAR LA COVID-19

Ce sont plus de 230 000 euros de dépenses supplémentaires, mais aussi des pertes de recettes qui ont impacté les budgets 2020 et 2021.

Exemples de dépenses supplémentaires :



- Achat et distribution de masques enfants et adultes : **132 000 €**



- Achat de produits désinfectants, de gel hydroalcoolique et de plexiglass : **19 200 €**



- Équipement informatique pour le télétravail : **8400 €**



- Location de matériel audiovisuel et de sonorisation pour la relocalisation et la tenue des conseils municipaux dans le respect des règles sanitaires : **14 000 €**



- Franchise de loyers aux commerçants (dans les locaux communaux) : **42 800 €**

À ces frais s'ajoutent les dépenses supplémentaires de nettoyage et désinfection dans les écoles, les services municipaux et structures communales recevant du public, mais aussi les heures supplémentaires du personnel mobilisé dans les centres de vaccination et les frais de déplacement.

Perte de recettes estimées dues à la Covid-19 : **750 000 €**

FISCALITÉ : DU CHANGEMENT DANS LA RÉPARTITION DES IMPÔTS, MAIS PAS D'IMPACT SUR VOS TAUX.

Avec la réforme de la taxe d'habitation, les prélèvements effectués auprès des foyers encore taxés sont versés directement par l'État. Pour compenser cette nouvelle perte de recette, les communes reçoivent désormais la part départementale de la taxe sur le foncier bâti, qui s'ajoute à la part communale déjà en place. Une fois la taxe d'habitation pour les résidences principales supprimée en 2023, seules les résidences secondaires en seront redevables.

Qu'est-ce que cela change sur votre feuille d'imposition ?

Avant la réforme

- Montant global réparti entre le département et la commune
- Taxe d'habitation versée à la commune

| TF 2020 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|---|-----------------|----------------------|-------------------|-------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2019 | 14,14% | % | % | 17,18% | % | % | % | |
| Taux 2020 | 14,14% | % | % | 17,18% | % | % | % | |
| Adresse Base Cotisation lissée | 782 106 | | | | | | | 160 |
| Adresse Base Cotisation lissée | | | | | | | | |
| Cotisations 2019 Cotisations 2020 Variation | 104 106 % | % | % | % | % | % | % | 160 |

Après la réforme

- Le même montant global, mais affecté en totalité à la commune
- La taxe d'habitation est versée directement à l'Etat

| TF 2020 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|---|-----------------|----------------------|-------------------|-------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2019 | 14,14% | % | % | 17,18% | % | % | % | |
| Taux 2020 | 31,32% | % | % | % | % | % | % | |
| Adresse Base Cotisation lissée | 782 106 | | | | | | | 160 |
| Adresse Base Cotisation lissée | | | | | | | | |
| Cotisations 2019 Cotisations 2020 Variation | 104 106 % | % | % | % | % | % | % | 160 |

14,14 %
+ 17,18 %
= 31,32 %

0% d'augmentation des taux

En 2021, comme depuis 2009, la Ville, sur proposition du Maire, a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Un engagement fort en faveur du pouvoir d'achat des Soisiéens tout en maintenant la qualité des services qui leur est proposée.

Taux voté en 2021

31,32%

Addition du taux communal (14,14 %, inchangé depuis 2009) et du taux départemental (17,18 %)

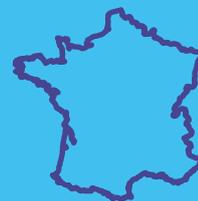
CE NOUVEAU TAUX N'AURA PAS D'EFFET SUR LA TAXE FONCIÈRE DES SOISIÉENS, QUI RÉGLAIENT DÉJÀ LA PART DÉPARTEMENTALE DANS LEUR AVIS D'IMPOSITION.

Qui décide des impôts locaux ?



La ville

Le conseil municipal vote le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). Sur proposition du Maire, le conseil municipal a voté 0% d'augmentation des taux en 2021. Les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 2009.



L'État

Il décide des bases d'imposition (à partir d'une valeur locative brute des logements) votées par le parlement. elles suivent le niveau de l'inflation et augmentent donc tous les ans à rythme variable. La ville ne peut intervenir sur cette valeur de référence qui agit néanmoins chaque année sur le montant des impôts locaux. En 2021, les Députés ont voté la hausse de 0,2% de cette base proposée par le Gouvernement.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE SOISY ÉQUIPÉES DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS

La mise en place de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) au sein des écoles, réalisée progressivement par la Ville, s'est achevée début 2021. Désormais, les 44 classes des 6 écoles élémentaires de la Ville sont toutes équipées de ce nouvel outil pédagogique.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Un vidéoprojecteur projette l'écran de l'ordinateur sur un tableau numérique blanc. Les professeurs peuvent projeter un cours, afficher le contenu d'un ordinateur, faire des annotations à l'aide d'un stylet. Ils permettent, par exemple, d'insérer des images ou de lire des vidéos. Quand la cloche sonne, plus besoin d'effacer le tableau, on peut conserver le travail collectif pour le poursuivre à la prochaine séance. Au-delà de l'aspect technologique, les tableaux numériques offrent aux enseignants de nouvelles perspectives pédagogiques car ils leur permettent de développer leurs cours ou exercices de façon ludique, interactive et enrichissante pour les élèves. « Les TNI nous permettent d'adapter le programme avec des cours plus dynamiques, ils nous permettent de rendre plus stimulante la pratique de l'écrit, l'effort de réflexion, l'échange entre élèves. Aujourd'hui, ce sont des outils indispensables pour enseigner », explique une enseignante.

Au total, plus de 110 000 euros ont été investis par la Municipalité pour équiper les classes de ces nouveaux outils pédagogiques. « À cela s'ajoute l'achat de routeurs pour la connexion Internet et les travaux de câblage, réalisés par les services municipaux, » précise Christian Thévenot, 1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Actions scolaire et périscolaire. Sur les 44 tableaux installés, la Ville a bénéficié d'une dotation de 11 tableaux de la part de l'Education Nationale dans le cadre du projet « Territoire Numérique Éducatif ». Ce programme, mis en place pour assurer la continuité pédagogique et réduire la fracture numérique suite au 1^{er} confinement, a également permis au groupe scolaire Descartes de bénéficier de 110 tablettes pour les élémentaires et de 2 écrans numériques interactifs pour les maternelles.

LES CM2 SOISÉENS AU GOLF DE DOMONT

Ça swingue chez les petits Soiséens ! Pour profiter d'un moment ludique en plein air, la Ville a offert à tous les CM2 des écoles Soiséennes une initiation au golf.

Après les confinements successifs, les écoliers ont pu à nouveau goûter au plaisir des grands espaces et des sorties. En juin, pour compenser l'absence des séjours d'hiver auxquels ils participent habituellement, la Ville a offert à tous les petits Soiséens des classes de CM2 une initiation au golf, encadrés par les moniteurs diplômés du golf de Domont, entre atelier putting (travail de la frappe de balle) et évolution sur le practice. Sport plutôt méconnu, le golf favorise la concentration, le sens de la précision et l'attention à son environnement immédiat (le vent, l'état du terrain peuvent influencer la trajectoire de la balle). Il dispose ainsi de qualités pédagogiques utiles au développement de l'enfant.



LES PETITS SOISÉENS SENSIBILISÉS AUX DANGERS DE LA MAISON

On ne le répétera jamais assez : c'est dès le plus jeune âge que les bons réflexes s'acquièrent. Aussi, à l'initiative des agents de la ville, les accueils de loisirs maternels Descartes, Jean de La Fontaine et Jacques Prévert ont accueilli l'association ADEDS pour 2 séances de sensibilisation à destination des élèves de moyenne section et de grande section. L'objectif ? Identifier les dangers du quotidien et savoir alerter les secours en cas d'accident. Après une simulation de chute, les enfants en binôme devaient porter secours : est-ce que la

personne est consciente ? Est-ce qu'elle respire ? Comment avvertir les secours par téléphone : composer le numéro des secours, expliquer la scène, s'identifier, donner son adresse, etc. Chaque enfant a reçu à la fin de l'intervention un diplôme symbolique pour les deux séances auxquelles il a participé.



DES SETS DE TABLE OFFERTS PAR LE SEDIF

Comme chaque année, le SEDIF (le syndicat ayant en charge la production, distribution et surveillance de l'eau potable) a offert aux enfants qui fréquentent la restauration scolaire, un set de table.

Composée de jeux et d'informations pratiques, cette opération ludique permet de sensibiliser les enfants au gaspillage et à la pollution de l'eau et de leur apprendre comment en prendre soin.



UN JOLI SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE À EMILE ROUX 2

À l'approche des vacances scolaires, les élèves de deux classes de l'école Émile Roux 2 ont interprété, devant leurs parents, un spectacle plein d'imagination et faisant écho à l'année écoulée.

Mardi 1^{er} juin, les parents étaient conviés dans la cour de l'école – dans le respect des gestes barrières – pour assister au spectacle joué par leurs enfants. Les élèves de CM1 et CM2 des classes de Monsieur Diot et Madame Pantel y interprétaient une pièce écrite par cette dernière : une réinterprétation en anglais de Pinocchio, faisant écho à ces deux années marquées par la crise sanitaire. Ainsi, les personnages devaient lutter contre des monstres de glace, symboles de la Covid-19 et d'un monde devenu froid, et tentaient de faire fondre les affreuses bestioles en faisant preuve d'expressivité et de chaleur humaine. Une prestation couronnée d'applaudissements, d'autant plus que les enfants ont également créé les décors, aidés de leurs enseignants et

de certains parents. Christian Thévenot, 1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Actions scolaire et périscolaire et Jean-Philippe Deluchey, Conseiller municipal, étaient également présents pour saluer la prestation des petits soisés.



AFFICHAGE DES ALLERGÈNES SUR LES MENUS SCOLAIRES

Traditionnellement, le menu de la restauration scolaire est affiché dans les écoles et disponible sur le site Internet de la Ville.

Depuis la rentrée scolaire des vacances de printemps, les menus sont désormais accompagnés de la liste des allergènes présents au sein de chaque repas.

Cet affichage permet ainsi aux parents d'être informés et sensibilisés un peu plus au contenu des assiettes proposées.



CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES : LE RÉCAP' DE FIN DE MANDAT

Entamé en 2019, le mandat du Conseil Municipal de Jeunes touche à sa fin cet été. Pendant 3 ans, 19 jeunes Soisiens âgés de 10 à 16 ans, habitant et/ou scolarisés sur la commune ont donné de leur temps pour la jeunesse Soisienne et mettre en œuvre leurs idées.

20 novembre 2018

Elections des 19 titulaires et 5 suppléants à l'occasion de la journée nationale des Droits de l'Enfant.

30 janvier 2019

Entrée en fonction officielle du Conseil municipal de jeunes lors d'une séance d'installation présidée par le Maire où chaque jeune élu reçoit son insigne de "conseiller junior".

Weekend d'intégration

Il permet aux jeunes élus, issus de collèges différents, de faire connaissance. Cette étape permet de développer la cohésion d'équipe.



Tous les 15 jours : réunion de travail

Le CMJ se retrouve régulièrement pour proposer de nouvelles idées et faire avancer les projets en cours. Ils sont répartis en 3 commissions : Activités vacances, Événements, et Animation locale.



1^{re} action : un questionnaire pour connaître les souhaits des jeunes Soisiens en termes d'animations et d'actions

Distribution de questionnaire dans les 2 collèges de la ville (675 participants) et mise en place de boîtes à idées pour les jeunes.

Élaboration du programme des vacances

Proposition d'activités sur le thème de la coopération pour les vacances d'été et d'automne 2021.

Participation aux événements organisés par la Ville

Concours d'orthographe, Rallye du Petit Citoyen, Forum des Associations, commémorations Animation du jeu « Jules et Louise » dans les centres sociaux municipaux.



Des actions nouvelles sur la ville :

- Les Mystères de Soisy : conception et mise en place d'un rallye sur l'histoire de la ville.
- Participation au projet « Cyber CleanUp » pour sensibiliser le public à la pollution numérique : publication d'une astuce mensuelle sur le site Internet et la page Facebook de la Ville .

« LES ÉCRANS ? JE GÈRE ! » : UNE NOUVELLE ACTION DE PRÉVENTION DANS LES COLLÈGES

Au mois de mai dernier, dans la continuité du travail de prévention déjà effectué dans les collèges, le service Animation Jeunesse a mis en place une nouvelle opération auprès des classes de 6^e sur le thème des écrans.

« Les écrans ? je gère ! » est un jeu de sensibilisation des jeunes au bon usage des écrans et des réseaux sociaux, créé à la suite d'une réflexion collective avec la documentaliste et la CPE du collège Descartes, l'infirmière et l'assistante sociale du collège Schweitzer, ainsi que l'équipe du service Animation Jeunesse de la Ville. Finalisé en mars 2021, le jeu a été proposé pour la première fois aux classes de 6^e des deux collèges au mois de mai. 4 grandes thématiques (Internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, et séries TV/télé-réalité) sont abordées par le biais de questions posées aux équipes. Des vidéos de prévention et des photos sont également visionnées et suivies d'un débat. Le jeu doit permettre aux jeunes d'être sensibilisés sur les risques d'un usage abusif des écrans et d'utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité en connaissant les bonnes pratiques.



Les petits Soiséens relèvent les défis de l'orthographe

Pour remplacer le concours d'orthographe 2021, annulé en raison de la crise sanitaire, une animation ludique a été organisée auprès des enfants et jeunes soiséens qui fréquentent l'accompagnement à la scolarité des deux centres sociaux municipaux, Les Campanules et Les Noël's.

60 enfants et jeunes Soiséens, du CP à la 5^e, ont ainsi participé au mois de juin à des épreuves ludiques, les faisant jouer avec les mots et la langue française, tout en développant la coopération et l'entraide. Les défis de l'orthographe étaient organisés autour de 4 grandes épreuves : 2 épreuves écrites (correction d'un texte à fautes et traduction d'un SMS en français correct) et 2 épreuves orales (épeler des mots et trouver le mot le plus long avec 8 lettres tirées au sort). Pour chaque épreuve, les enfants étaient réunis en équipes de 2 ou 3 par niveau, pour favoriser la coopération, et les enfants du CP au CE2 n'ont passé que les épreuves orales. A la fin de chaque séance, une récompense a été offerte à chaque participant : un diplôme et une carte cadeau d'une valeur de 12 €.



LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE SENSIBILISE LES JEUNES AUX RISQUES D'ADDICTIONS

Du 18 au 29 janvier dernier, le service Animation Jeunesse de la Ville est intervenu dans les 2 collèges de la commune pour une action de prévention auprès des élèves de 4^e.

Depuis 2013, la Ville intervient dans les collèges avec « Contr'addictions », une opération de sensibilisation aux risques d'addiction liés au tabac, à l'alcool, aux drogues, et même aux écrans sous forme d'un jeu collectif permettant l'échange et favorisant la réflexion des jeunes. Conduit par le service Animation Jeunesse, accompagné d'un animateur de prévention en santé publique, le dispositif propose des questions thématiques, des vidéos de prévention, mais aussi de nombreux débats et échanges afin de rendre les jeunes acteurs de leur prévention. Cette année, le support a évolué en partenariat avec les équipes pédagogiques des deux collèges, avec l'ajout de mises en situation.



DANS LA BULLE DE JÉRÉMY

Pour une fois, se faire passer un savon a du bon ! Voilà quelques mois que le Soiséen Jérémie Le Goff a lancé une marque de savon biologique, éco-responsable et de fabrication maison nommée Bubbles for Earth.

Au cours d'un voyage en Tunisie, il y a 3 ans, Jérémie Le Goff a le déclic : attristé par la pollution sur une plage, il décide de se lancer dans une démarche environnementale. Passé par une prépa de chimie – sa passion – il décide de créer un produit bon pour la peau et bon pour la planète. Adeptes du fait maison, il commence alors à élaborer des recettes et, sur les conseils de ses amis, décide de commercialiser ses produits. « En septembre 2020, Bubbles for Earth était né et en décembre 2020, je commercialisais mes deux premiers savons, » explique Jérémie. Passer du savon industriel au savon maison peut être difficile, nous sommes habitués à des parfums artificiels très forts. Alors j'essaie de donner à mes savons des parfums originaux, mais surtout, je mets en place une véritable démarche environnementale, de la fabrication à la livraison. » En effet, à de rares exceptions, il n'utilise que des produits biologiques, y compris pour le nettoyage de son atelier, et respecte autant que possible le zéro déchet. « Même la livraison est éco-responsable : je livre en vélo si c'est à proximité. Sinon, j'ai un contrat avec La Poste, le seul service m'ayant montré qu'ils compensaient leurs émissions de CO2. Enfin, mon entreprise adhère au 1% pour la planète : 1% des profits sont reversés aux associations qui agissent pour la planète. » Aujourd'hui, la gamme Bubbles for Earth est composée de 4 produits : l'Amande kids, à la cire d'abeille et à l'amande douce, Fraicheur Mentholée, à la menthe poivrée et à l'argile, l'Immortel, sans parfum, et le petit dernier, le Dhoublon (voir ci-dessous).

Des savons très surveillés

Le saviez-vous ? Pour s'assurer de la sécurité sanitaire du produit, chaque recette de savon doit être analysée par un toxicologue pour pouvoir être commercialisée. Le moindre changement dans une recette déjà existante doit aussi faire l'objet d'une nouvelle analyse.



Où trouver Bubbles for Earth ?

• En ligne : www.bubblesforearth.com
livraison gratuite sur Soisy et alentours / Click & Collect.

• En boutique : L'Atelier des Créateurs
(revendeur officiel)
17 av. du Général de Gaulle à Soisy

Le Dhoublon, « savonné » avec de la bière !

Fin mai, un nouveau savon est venu enrichir la gamme « Bubble for Earth ». Amateur de bière, Jérémie a très tôt l'idée de développer un savon associant le breuvage à sa démarche environnementale. Il découvre, pendant le 1^{er} confinement, les bières bio de Terrabière, une brasserie de Deuil-la-Barre, adepte du zéro déchet. De cette rencontre naît le Dhoublon (contraction de « doux », pour la douceur du savon, et de « houblon » pour la bière), un nouveau savon original made in Vallée de Montmorency.

STÉPHANE JACINTHO, UN BISCUITIER IMPERTINENT À SOISY

Ses gâteaux se nomment « hug me », les financiers « fancy », et ses madeleines sont des « madlies ». Stéphane Jacintho, créateur du « Biscuitier Impertinent », propose désormais ses produits le dimanche au marché de Soisy.



Passionné de cuisine, c'est pourtant dans la finance que Stéphane débute sa carrière. « *Ma mère était pâtissière, et mes souvenirs d'enfance sont liés à la pâtisserie : pendant que les copains jouaient au foot, je passais mes après-midis dans la boulangerie familiale,* » raconte Stéphane. Une passion qui le rattrapera définitivement. Après quelques années, il abandonne les chiffres et se lance un défi : devenir biscuitier et créer une patte originale, à l'opposé des biscuiteries traditionnelles. Le Biscuitier impertinent était né. Après avoir proposé ses services aux entreprises, restaurants ou dans l'événementiel, ses produits gagnent peu à peu le grand public : on les trouve sur sa boutique en ligne ou au marché de Soisy, le dimanche. « *J'ai installé mon laboratoire sur Soisy en janvier 2021,* raconte Stéphane. *Mes produits sont 100% faits maison, avec des ingrédients de qualité, sans colorant ni conservateur et très souvent locaux.* ». Cookies, madeleines, financiers, etc. : les gourmandises de Stéphane, qui possède le statut d'artisan, sont principalement des biscuits de voyage, qu'il revisite à chaque fois avec originalité et gourmandise. « *Ma petite préférée, c'est la madeleine au miel, confie-t-il. L'idée est vraiment de proposer une portion généreuse, une recette qui fait ressortir les saveurs, et des produits réconfortants.* »

LE BISCUITIER IMPERTINENT
Chaque dimanche au marché de Soisy
www.lebiscuitierimpertinent.fr
Facebook : Le Biscuitier Impertinent

DES ENTREMETS ET PÂTISSERIES PLEIN DE SAVEURS SUR LE MARCHÉ

Chaque dimanche, Kim Felten propose ses pâtisseries artisanales sur le marché de Soisy. Sa spécialité : les entremets, des pâtisseries comprenant au minimum 4 textures différentes.

Dans son laboratoire installé rue de Montmorency, le soleil est à peine levé quand Kim commence à préparer ses commandes du jour. « *Depuis toute petite, je voulais être chocolatière. Alors après mon bac, j'ai passé mon CAP pâtisserie, puis le CAP pâtisserie spécialisée, et enfin le CAP chocolatier confiseur,* » raconte Kim. Depuis plus de 5 ans, elle allie ainsi sa passion et sa technique pour créer des recettes pleines de saveurs, avec des produits frais, que les Soiséens peuvent désormais retrouver le dimanche au marché. « *J'ai installé mon laboratoire à Soisy début avril. Je réalise principalement des entremets, c'est-à-dire des gâteaux ou pâtisseries qui vont allier plusieurs textures. Par exemple, ma recette signature est un entremets chocolat-vanille avec un biscuit noisette, un croustillant praliné, une panacotta vanille et une mousse au chocolat,* » reprend la jeune femme. Une spécialité qui donnera son nom à son entreprise : « Entre Mes Saveurs ». Tartes, framboisiers, cake design : Kim Felten propose des pâtisseries variées, à partager ou en portion individuelle. « *Tout ce qui est affiché sur mon compte Instagram peut être commandé, mais je réalise également des commandes sur mesure, par exemple pour un événement familial, où je peux faire un gâteau personnalisé.* »



ENTRE MES SAVEURS
Chaque dimanche au marché de Soisy
Facebook : Kimichoux95
Instagram : Entre Mes Saveurs
Téléphone : 06 88 11 03 08



HOMMAGE À CLAUDE BARNIER, LE « MONSIEUR SPORT » DE SOISY

Claude Barnier, Adjoint au Maire de 1989 à 2014, s'est éteint le mardi 9 février dernier. Portrait d'un homme discret, dont la vie est marquée par son engagement au service des autres et de l'intérêt général.

Ceux qui l'ont connu louent son humilité. Pour autant, le parcours de Claude Barnier est d'une richesse insoupçonnée. C'est le 31 août 1932 que Claude Barnier naît à Bois-Colombes. Au cœur d'une fratrie de six, il mène une enfance heureuse, à Juvisy-sur-Orge, jusqu'à ce jour d'avril 1944 où leur maison est entièrement détruite lors d'un bombardement. Réfugiée dans la cave, la famille s'en sort, indemne. Dès 18 ans, il s'engage dans la prestigieuse Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Le reste de son parcours professionnel est marqué par son implication dans de grands projets : il contribuera aux conceptions du tunnel sous Fourvière à Lyon, du hangar UTA de Roissy, du pas de tir de la fusée Ariane en Guyane, ou encore du Centre National d'Etudes Spatiales à Toulouse. Même à la retraite, il participe comme consultant à la réalisation du tunnel sous la manche. Sportif accompli, il était rugbyman et judoka ceinture noire 2^e dan. Il se marie en juillet 1959 à Mireille - une judokate, évidemment ! - à la Mairie de Soisy. De cette union naîtra un fils, puis deux petits-enfants. Tout au long

de sa vie, Claude Barnier aura marqué de son empreinte la vie sportive soisienne. En 1962, il crée la section Judo de la Jeunesse Sportive de Soisy, association dont il devient président un an plus tard. En 1972, il crée et préside l'Office Cantonal des Sports jusqu'en 1983, date de son entrée au Conseil municipal. En 1996, il participe à la création du SCERGIS, un syndicat cantonal en charge de la gestion des équipements sportifs. Adjoint au Maire en charge des Sports, de 1989 à 2014, avant un dernier mandat de Conseiller municipal délégué aux Sports de 2014 à 2020, il témoigne d'une implication sans faille dans l'animation de la commune, dont il tirait pour seul bénéfice, la satisfaction d'une manifestation réussie. Avec sa disparition, une page de l'histoire Soisienne se tourne. « *Claude, c'était un amour pour sa commune, un engagement, une disponibilité permanente en direction des autres, une conviction guidée par l'intérêt général. Claude était un ami sur lequel on pouvait compter, toujours compter,* » déclare à son sujet le Maire, Luc Strehaiano.

Bio express

1932
naissance

1959
mariage à Soisy

1962
création de la section
Judo de la ISS

1972
création et présidence de l'office
cantonale des sports

1983
entrée au Conseil municipal

1989-2014
Adjoint au Maire
en charge des Sports

1996
création et présidence du SCERGIS

2020
exposition « un demi-siècle
de sports à Soisy »

LE HANDBALL CLUB ADAPTE SES ACTIVITÉS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Comme de nombreux clubs sportifs, le Handball Club Soisy-Andilly-Margency (HBCSAM) a vu son activité fortement impactée par les confinements successifs. Qu'à cela ne tienne ! Mobilisés pour ses adhérents, le club s'est adapté pour garder le lien pendant cette période particulière.



Ainsi, dès la pratique sportive en plein air de nouveau autorisée, le club a mis en place des entraînements en extérieur, ou est intervenu sur la pause méridienne dans les établissements scolaires de la ville. « *Et quand toute activité sportive était proscrite, nous avons organisé des sessions en visioconférence, soit pour des activités physiques à la maison, soit pour des analyses tactiques, mais aussi envoyé des vidéos de tutoriels aux parents pour les exercices physiques des plus jeunes,* » explique Mathieu, responsable technique du club. Outre l'aspect sportif, le club a également organisé des moments conviviaux à distance, avec des quizz, des jeux, etc. « *Si l'aspect sportif est important, nous sommes aussi un club à l'ambiance familiale.* » Une philosophie qui reste proche de l'activité du club en temps normal, puisque

celui-ci propose régulièrement des événements pour ses membres : chasse aux œufs pour les enfants à Pâques, animation de Noël, galette des rois, etc. Cette « famille handball » pourrait bien s'agrandir encore à la rentrée, puisque le club ouvrira une section Baby Hand pour les 3-5 ans, le samedi matin. « *Dans nos projets, nous aimerions également renforcer le sport-santé, animé par un professionnel de la santé. C'est un aspect qui nous tient à cœur, tout comme la formation de jeunes à l'encadrement sportif, que nous pouvons accueillir pour un service civique,* » reprend Mathieu. Malgré l'impact de la crise sanitaire, le club reste mobilisé : rendez-vous est donné à la rentrée pour accueillir de nouveaux adhérents à la nouvelle saison.



BEAU SUCCÈS POUR LE DUATHLON AVENIR 2021

Le 13 juin, 416 participants ont pris le départ des différentes courses dans le cadre du Duathlon Avenir, organisé par l'association Vallée Montmorency Triathlon (VMT), en partenariat avec la Ville de Soisy. Cet événement sportif à dimension régionale voit concourir les jeunes des catégories mini-poussins à cadets junior des clubs élites de triathlon d'Iles de France et a nécessité près de 80 bénévoles pour son organisation. Le duathlon est une discipline qui combine une épreuve de course à pied, une épreuve de cyclisme et une dernière épreuve de course à pied. Cette compétition est la deuxième organisée dans la région Ile-de-France cette année et ce dans le respect des mesures sanitaires et des protocoles d'organisation des compétitions sportives en plein air. A l'arrivée, les jeunes du VMT ont remporté 6 courses sur les 8 organisées.



LES ATELIERS CULTURE DE « LA MUSIQUE FAIT SON CINÉMA »

Si le festival biennal « La Musique Fait son Cinéma » a vu son édition 2021 bousculée par la situation sanitaire, les ateliers culturels à destination des plus jeunes ans ont pu être maintenus.

Organisés par le service de la Culture et les centres sociaux municipaux, en partenariat avec l'École de musique, de danse et de théâtre de Soisy, ils ont réuni depuis le mois de mars les enfants des accueils de loisirs et les adolescents des clubs ados autour de la thématique des émotions. Après un atelier théâtral au mois de mars sur ce thème, animé par la conteuse Nathalie Bondoux, les enfants du centre Les Noël's ont participé à des ateliers de réalisation de films d'animation sur le thème de la joie et de la peur, avec pour objectif la réalisation d'un film, accompagnés dans cette démarche par l'association Écrans VO et Nicolas Bellanger, réalisateur de courts métrages d'animation. En juillet, c'est au tour des jeunes du centre des Campanules de participer à ces ateliers de réalisation. La mise en musique de ces films d'animation est ensuite assurée par la classe de composition-improvisation de l'École de musique de Soisy.

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOISY

Le 20 juin dernier, l'Église Saint-Germain de Soisy accueillait le 1er Concert des Professeurs de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de la ville. Ce nouveau rendez-vous est une initiative du directeur de l'école, Patrick Butin, qui travaille sur ce projet depuis 2 ans. Le but est autant artistique que pédagogique : « *Nombre de nos professeurs sont issus des plus grandes écoles de musique de France et du monde, lauréats de concours internationaux et menant parallèlement une carrière de musiciens de concerts* » indique le directeur de l'École, qui présentait le concert avec la professeur de théâtre. « *De plus, voir les enseignants en situation d'artiste fait partie de l'apprentissage de nos élèves* » précise-t-il. Les élèves de l'école, et l'ensemble du public, ont pu ainsi entendre les professeurs de piano, clavecin, violon, violoncelle, guitare, saxophone, flûte à bec, harpe et chant dans leurs rôles de musiciens interprètes. Au programme : une première partie consacrée à la musique ancienne, suivie de musique andalouse et brésilienne, puis des pièces de Tournier, Schumann, Mendelssohn, Jean-Christien Bach, Sakamoto, Dvorak, et un final en apothéose avec la Valse de Ravel, à deux pianos.



MADEMOISELLE HILDE : LE NOUVEAU ROMAN DE L'ÉCRIVAIN JEAN-PIERRE CASTELAIN

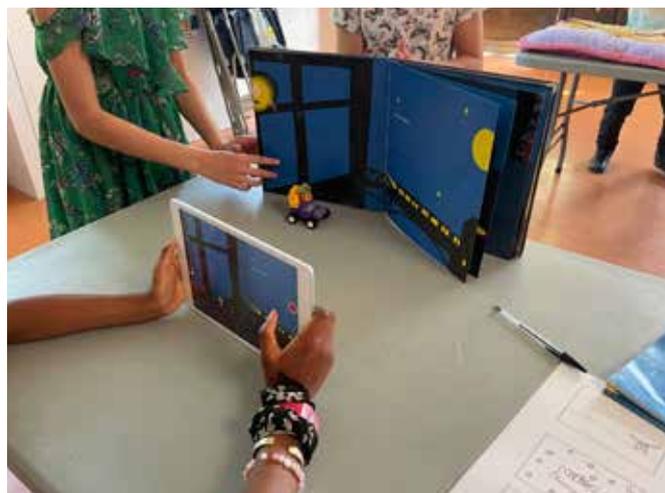
Le Soiséen Jean-Pierre Castelain revient avec un nouveau roman, inspiré de ses voyages professionnels dans l'est de l'Europe : une fresque historique où l'auteur nous transporte au XV^e siècle, à la découverte des ports marchands d'Europe du Nord et de la Baltique, et des peintres flamands. Une histoire centrée sur l'amour d'un jeune peintre pour sa muse et leur amitié avec un jeune capitaine de bateau de la Ligue Hanséatique. Mais ce jeune peintre disparaît, et plus tard Hilde donnera son cœur au capitaine. Un témoignage d'époque qui nous emmène de Tallin à Bruges, en passant par Riga, Gdansk, Rostock, Lübeck, et même Dijon et Venise. Passionné d'histoire, l'auteur de la trilogie « La Pinasse Mauve » se consacre depuis plus de 15 ans à l'écriture de romans. « Mademoiselle Hilde, au temps de la Hanse et des peintres flamands, » est disponible aux éditions Almathée.

LA BIBLIOTHÈQUE EN ACTION

La Bibliothèque municipale de Soisy n'est pas uniquement le lieu où vous pouvez emprunter les ouvrages de votre choix. Elle développe tout au long de l'année une série d'animations et d'ateliers hors les murs, à destination de tous les publics. Petit tour d'horizon des actions menées en mai et juin.

En partenariat avec le centre social municipal Les Campanules, les bibliothécaires ont animé un cycle de 4 ateliers sur le thème du développement durable et de l'écologie pour les enfants de l'accueil de loisirs maternel. Au programme : découverte de livres pop-up et de livres à toucher pour éveiller leurs sens, suivie d'une séance de lecture d'histoire, la découverte d'un tapis de lecture sur le thème du jardin, puis un atelier sur les contes numériques et une application de conte interactif. Le thème du pop-up était de nouveau à l'honneur pour le dernier atelier au cours duquel les enfants ont réalisé une carte sur le thème des fleurs et du jardin. Les bibliothécaires ont également piloté un projet de stop-motion

avec les enfants du CLAS du centre des Noëls. Lors de 6 séances de travail, les jeunes ont été initiés à la tablette numérique et à la technique du stop motion, puis ont créé un film d'animation intitulé « *La grande chevauchée de Yoda et Pikachu* ». Dans un esprit de co-construction, ils ont pu donner vie aux personnages en prenant des photos et en assurant le bruitage.



LES SACS SURPRISES DE LA BIBLIOTHÈQUE : LAISSEZ-VOUS GUIDER POUR VOS LECTURES D'ÉTÉ !



Du 1^{er} juillet au 4 septembre, les bibliothécaires de Soisy vous proposent de partir à la découverte des pépites de la bibliothèque avec leurs « sacs surprises ». Depuis le 1^{er} juillet, l'opération tote bag « All Inklus'Livres » est en cours dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération Plaine Vallée : chaque personne empruntant un document durant la période estivale se voit offrir un tote-bag. La bibliothèque municipale de Soisy-sous-Montmorency vous propose en plus de repartir avec votre tote-bag rempli d'ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires. Petits, jeunes, moins jeunes, adeptes de polar ou à la recherche de livres à découvrir en famille, les sélections proposées répondent à toutes les envies. Concrètement, lors de votre venue à la bibliothèque de Soisy, vous aurez le choix entre plusieurs sacs thématiques contenant chacun 3 ou 4 documents (romans, bande-dessinées, DVD, albums jeunesse...). Prenez votre temps pour découvrir le contenu de votre sac, les prêts sont longue durée et vous avez jusqu'au 4 septembre pour savourer votre lecture. Si les thèmes proposés ne vous inspirent pas, n'hésitez pas à solliciter nos bibliothécaires qui pourront vous concocter un sac surprise répondant à vos souhaits. Littérature historique, fantastique, grands classiques... les possibilités sont nombreuses ! Bonne lecture à tous !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY
20 rue des Ecoles - Tél. : 01 34 05 21 45
bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr - plainevallee-biblio.fr



VACCINATION : L'AGGLOMÉRATION ET LES VILLES EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA SANTÉ DES HABITANTS.

Depuis le mois de janvier et le lancement de la campagne de vaccination, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), présidée par Luc Strehaiano, s'est mobilisée pour faciliter l'accès à la vaccination pour les habitants des 18 communes.

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, et sous la coordination du Docteur Michel Baux, le territoire de la CAPV accueille 3 centres de vaccination. « *La santé des habitants se devait d'être notre priorité, explique Luc Strehaiano, Président de la CAPV. C'est pourquoi, plutôt qu'une action isolée où chaque ville aurait cherché à obtenir un centre de vaccination, ce qui d'un point de vue logistique est impossible, nous avons opté pour une approche collective, à l'échelle de l'agglomération. Nos 3 centres intercommunaux, pilotés par l'ARS sont le fruit d'un effort collectif. Leurs emplacements ont été déterminés par l'ARS en fonction de bassins de population équilibrés.* » Cette organisation coordonnée visait à vacciner le plus grand nombre de personnes possibles dans un délai raisonnable, et dans un premier temps les personnes fragilisées. « *En s'inscrivant dans cette campagne de vaccination, la CAPV et ses 18 communes membres contribuent à maîtriser l'évolution de la pandémie et soutiennent l'Agence Régionale de Santé et le personnel médical pour accompagner les habitantes et les habitants,* » conclut le Président de la CAPV. Depuis le 15 juin tous les français âgés de plus de 12 ans ont accès à la vaccination sans condition d'éligibilité. Le vaccin utilisé dans les centres est Pfizer.

POUR VOUS FAIRE VACCINER :

prenez rendez-vous sur Doctolib www.doctolib.fr
ou sur Keldoc www.keldoc.com

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET : ORGANISATION ESTIVALE DES CENTRES DE VACCINATION

CENTRE DE VACCINATION DE ST BRICE-SOUS-FORÊT

Ouvertures inchangées : Mercredi – jeudi – vendredi 9h-12h / 14-21h, avec des ouvertures exceptionnelles et les jours fériés notamment le 14/07. Fermeture les 15 premiers jours d'août.

CENTRE DE VACCINATION ENGHIEU-MONTMORENCY

Les sites de vaccination habituels d'Enghien-les-Bains et Montmorency sont désormais regroupés en un nouveau centre, ouvert depuis le 1^{er} juillet à l'hôtel du Lac – 89 avenue du Général De Gaulle 95880 Enghien-les-Bains – parking souterrain par la rue Talma :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 14h30 et de 15h à 20h30 les samedis jusqu'au 17/07 inclus de 8h30 à 16h (8h30-13h00 et/ou 13h00-16h00)
- et à partir du 17/07 : du lundi au jeudi de 8h30-14h30 et de 15h-20h30 et le vendredi de 08h30 à 14h30

Merci aux agents communaux mobilisés

Si la vaccination en elle-même était assurée par des professionnels de santé, l'organisation des centres de santé nécessitait du personnel supplémentaire pour assurer l'accueil ou l'orientation du public, prendre les renseignements administratifs, et même aider à la prise de rendez-vous. Au total, depuis le mois de janvier, 36 agents de la Ville de Soisy-sous-Montmorency ont participé au fonctionnement quotidien des centres de vaccination, l'une des contributions les plus importantes de toutes les communes de l'agglomération. « *Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel communal Soiséen pour sa participation à l'effort de vaccination, dont le professionnalisme et le volontarisme ont été soulignés à maintes reprises par l'ARS,* » témoigne le Maire de Soisy, Luc Strehaiano. Bravo à eux !

Recrutement de saisonniers

En complément des 5 saisonniers recrutés par les services Techniques, 12 saisonniers ont été engagés pour l'été. Ils assurent ainsi des missions administratives au sein des centres de vaccination (accueil du public, prise de renseignements, délivrance des certificats de vaccination, etc.), et participent à la gestion du plan canicule (appel aux personnes inscrites sur le registre de vigilance canicule).

LE CABINET PARAMÉDICAL KOPP VOUS ACCUEILLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Anciennement situé avenue de Paris, le cabinet paramédical KOPP s'est installé au pied de la résidence Les Essentielles et agrandit son équipe.

9 spécialistes composent aujourd'hui l'équipe du cabinet, autour de différentes spécialités. Parmi eux, les masseurs kinésithérapeutes sont au nombre de 5. Tous diplômés d'état, ils soignent les pathologies des sportifs, les atteintes neurologiques, orthopédiques (post-opératoires ou traumatiques), de la zone du périnée, et les pathologies du nourrisson (torticolis, bronchiolites, malposition des pieds, etc.). Le cabinet est équipé d'appareils pour travailler force, équilibre, et endurance (vélos, poids, etc.) et des dernières technologies à la pointe (tecarethérapie, onde de choc...) Une 6e praticienne viendra compléter l'équipe cet été. Le cabinet peut également compter sur la présence d'une ostéopathe D.O, recevant aussi bien les seniors, sportifs ou enfants et formée en ostéopathie pédiatrique et suivi de grossesse. Une pédicure podologue soigne également toutes les affections du pied, des ongles, et peut réaliser des semelles orthopédiques en vue de soulager certaines douleurs du dos, des genoux ou des pieds. Elle est également habilitée au traitement des patients diabétiques. Enfin, une psychologue clinicienne ayant exercé 10 ans en hôpital

propose, elle, des consultations en cas de difficulté émotionnelles ou affectives (mal être, déprime, deuil, séparation, etc.) et des thérapies de couple. Elle reçoit aussi bien les adultes que les adolescents ou enfants. En sus, le cabinet propose des cours de gym ballon encadrés par les kinésithérapeutes ainsi que des cours de Yoga encadrés par une professeure diplômée.

CABINET PARAMÉDICAL KOPP

156 bis, avenue du Général Leclerc
www.koppcentrepramedical.com



UNE NOUVELLE PNEUMOLOGUE S'INSTALLE À SOISY

Le Docteur Habiballah, pneumologue, a exercé dans différentes structures hospitalières puis comme praticien hospitalier à l'hôpital Simone Veil (Eaubonne), avant d'exercer en clinique et en cabinet à Chantilly. Elle accueille aujourd'hui ses patients au cabinet médical du Petit Lac.

Praticienne en pneumologie depuis 2001, le Docteur Habiballah traite les pathologies et allergies respiratoires, aiguës et chroniques, les apnées du sommeil. « *Les maladies chroniques sont celles qui nécessitent une surveillance régulière : l'asthme, la bronchite chronique des fumeurs (BPCO), la fibrose pulmonaire,* » explique-t-elle. Pour ce faire, elle dispose dans son cabinet d'un appareil à EFR (Exploration Fonctionnelle Respiratoire) dernière génération, un appareil qui lui permet de mesurer le débit d'air dans les bronches des patients. « *Je travaille en collaboration avec le médecin traitant ou d'autres confrères spécialistes qui peuvent orienter le patient vers un pneumologue pour un avis ponctuel ou un suivi régulier. Et naturellement, mon travail vient s'articuler avec d'autres professionnels de santé, par exemple les cabinets de radiologie et de kinésithérapie,* » reprend le Docteur. Bien que ce ne soit pas obligatoire et en dehors de l'urgence, un premier avis du médecin généraliste est souvent recommandé avant de solliciter directement l'avis du spécialiste.

DOCTEUR SOUMEYA HABIBALLAH

Cabinet médical du Petit Lac
 2, avenue Louis Blanc
 Tél. : 01 34 44 28 40

BONNE RETRAITE MONSIEUR BOISSEL



Après près de 25 ans passés à la tête de la Résidence Le Boisquillon, Christian Boissel a pris une retraite bien méritée. Retour sur le parcours de celui qui a changé le visage de la résidence.

Son humanité et sa bienveillance sont louées dès que l'on parle de lui. Christian Boissel, arrivé en février 1997 à la tête de l'établissement Le Boisquillon, a œuvré pendant 25 ans pour le bien être de ses résidents. Quand il prend les rênes de l'établissement, peu de choses ont changé depuis sa construction, et les services proposés se comptent sur les

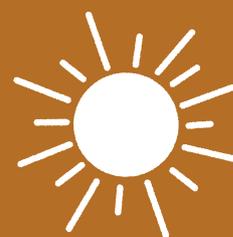
doigts d'une main. Sous son impulsion, Le Boisquillon devient petit à petit un lieu ouvert sur la ville : des partenariats avec Loisirs & Culture et l'Ecole de Musique de Soisy permettent l'accueil d'ateliers divers (chorale, informatique, etc.) et de concerts de musique classique, accessibles aussi bien aux résidents qu'aux Soiséens. *« Je voulais créer un espace de liberté, de vie, un lieu ouvert et de rencontre. Les résidents louent ici des appartements nus, ce qui leur permet d'amener leurs affaires, c'est important de pouvoir recréer une partie de son intimité. En parallèle, nous avons développé l'offre de services, en mettant l'accent sur le culturel, mais aussi sur l'offre de soins pour ceux qui en ont besoin. »* Sous sa direction, une équipe de soins infirmiers se met en place. Il fonde également Géronto95, un regroupement de professionnels qui réfléchit à l'amélioration de l'offre de soins pour leurs structures. De leur travail naîtront plusieurs actions alors innovantes, sur la santé dentaire, la nutrition, les soins palliatifs, la présence d'un géronto-psychiatre ou plus récemment la mise en place de la télémédecine. *« L'idée est d'accompagner les résidents autant que possible, qu'ils soient vraiment chez eux tout en ayant à disposition les mêmes services qu'un EHPAD. Je tiens aussi à souligner le partenariat mis en place avec la Ville de Soisy, qui a toujours été bienveillante et aidante. »* Merci Monsieur Boissel pour ces 25 belles années au Boisquillon.

UNE NOUVELLE CENTENAIRE À SOISY

Soisy compte une nouvelle centenaire dans ses rangs, Simone Josquin, qui a soufflé ses 100 bougies le 8 mars dernier.



Appréciée du voisinage, à qui elle rendait souvent service l'été pendant les vacances, Simone est arrivée dans les années 60 à Soisy. Celle qui fut coiffeuse, avant de devenir, après la seconde guerre mondiale, brodeuse puis de travailler pour une société de transport, n'a rien perdu de sa malice et de son sens de l'observation. Pour marquer cette occasion, la nouvelle centenaire a reçu – dans le respect des mesures sanitaires alors en vigueur – la visite du Maire, Luc Strehaiano, qui lui a remis au nom de la Ville un bouquet de fleurs et une boîte de chocolats.



Rappel : inscription au plan canicule

Chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, la Ville met en place son dispositif de veille canicule, en prévision des fortes chaleurs. Les Soiséens de plus de 65 ans, ou les Soiséens de tout âge, isolés et dans une situation fragile, peuvent bénéficier de ce dispositif en s'inscrivant auprès du service Action sociale.

INSCRIPTIONS
en ligne sur www.soisy-sous-montmorency.fr
ou en Mairie, auprès du service Action sociale.

LE PIRE ET LE MEILLEUR.

« Critiquer sans proposer, c'est détruire et non construire » se plaisait à rappeler un ancien Président de la République : c'est, toute modestie mise à part, ce que pensent sincèrement les membres de l'équipe municipale majoritaire Soisy Avenir, lorsqu'ils siègent en Conseil municipal et écoutent les interventions des membres de la minorité.

Et que dire alors de leur dogmatisme aveugle, du dénigrement systématique, voire des rumeurs infamantes lancées à l'envi ?

Arrêtons-nous un instant sur ce dogmatisme dont peuvent encore faire preuve certains.

« La vidéoprotection est inutile, d'ailleurs c'est bien connu, tous les experts vous le diront, elle coûte cher et ne sert à rien ». Donc je suis contre. Pour ce qui concerne Soisy Avenir, même si nous avons parfaitement intégré que la vidéoprotection n'est pas une fin en soi, nous constatons chaque jour qu'elle est un outil qui complète utilement le dispositif partenarial entre la Police Nationale et les Polices Municipales pour garantir une authentique tranquillité de vie. Les images des caméras sont très souvent nécessaires pour étayer des procédures judiciaires, et chaque année, le Centre de Supervision Urbain transmet près de 500 disques cryptés aux Officiers de Police Judiciaire pour leurs enquêtes.

Et comme la critique infondée et le dogmatisme ne suffisent pas, on en vient au dénigrement !

Exemple récent à propos de la vente par la commune des terrains d'assiette de deux pavillons en Centre-Ville, pour lesquels, règlementairement, la ville aurait pu se limiter à proposer un acquéreur et requérir l'avis du Conseil municipal. Au lieu de cela, dans un souci de transparence, un cahier des charges a été rédigé, un concours a été ouvert et, conformément au règlement, la Commission de l'Urbanisme et des Travaux a procédé à la sélection du projet lui paraissant le meilleur. Ce choix s'est fait à l'unanimité, représentant de la minorité compris. Ce projet a été mis en ligne et, fait l'objet d'une exposition en mairie pour recueillir l'avis de la population. Au moment du vote en Conseil, la minorité, qui avait

validé le projet en commission, s'est abstenue au prétexte que la procédure n'était pas claire, et se prétendant toujours bien informée, indiquait que le lauréat était en procès avec plusieurs communes. Vérification faite : une seule commune, pour un dossier dont la Ville avait naturellement connaissance.

Enfin, pour couronner le tout, les rumeurs infamantes !

Et comme si votre majorité municipale Soisy Avenir n'était pas capable de se consacrer à l'intérêt général, on en vient à attaquer le maire sur ses prétendus intérêts particuliers. On prétend ainsi qu'il existe une rumeur selon laquelle il se serait réservé un appartement parmi les sept de la future construction. Rien de plus faux, bien sûr. Mais il est une technique, certes peu reluisante et bien connue des réseaux sociaux : créer une rumeur de toutes pièces et feindre de s'en émouvoir pour que la personne visée, en se justifiant, contribue à la propager.

Mais ce ne sont pas ces misérables manœuvres qui vont distraire votre majorité municipale Soisy Avenir de son objectif premier : mener, avec une scrupuleuse honnêteté, une politique économe des deniers publics mais ambitieuse pour notre commune, et assurer à chacune et chacun une vie paisible dans un environnement de qualité.

Notre maire nous dit souvent : « Je m'applique chaque jour à être le maire que j'aimerais avoir si je ne l'étais pas moi-même ».

Avec Soisy Avenir, nous avons la chance d'avoir une belle équipe : simple, elle privilégie l'action au paraître, les additions de compétences aux concours d'ambitions. Regardez avec nous les réalisations de votre majorité municipale, sa présence dans chaque quartier de notre commune, son implication constante pour améliorer votre qualité de vie.

Observons un instant quelques réalisations : Environnement et cadre de vie :

Avec un service qui anime une ferme pédagogique, qui assure une qualité du paysage urbain reconnue au niveau national, qui entretient magnifiquement trois parcs, et qui innove dans un esprit de développement durable pour le traitement du végétal.

Action scolaire et périscolaire :

Avec une municipalité qui place au premier rang la tranche d'âge 3 mois - 18 ans, en y consacrant plus de 60% de son budget, et qui réussit à entretenir un climat de confiance réciproque avec les équipes pédagogiques.

Rayonnement culturel :

Comment passer sous silence la construction - bien entamée maintenant - de l'espace culturel. Ce dossier a nécessité de l'ambition, de l'anticipation et de la ténacité. Il a été porté par l'enthousiasme, l'enthousiasme qui, nous en sommes persuadés, sera partagé par ses utilisateurs, c'est-à-dire les Soiséennes et Soiséens dès qu'ils pourront en profiter.

Tranquillité de vie :

Avec les 28 caméras de vidéoprotection installées sur le territoire de notre commune, raccordées au Centre de Surveillance Urbain (CSU) et dont les images sont disponibles en temps réel pour le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), un partenariat souligné comme exemplaire avec les forces de la Police Nationale, une Police Municipale qui couvre des plages horaires d'une amplitude inégalée, votre commune affiche les chiffres de l'insécurité les plus bas de la circonscription.

Nous pourrions encore prolonger la liste des actions de qualité menées par vos services municipaux sous l'impulsion de votre majorité municipale Soisy Avenir.

Pour vous, avec vous, prenant en compte vos remarques, vos propositions - comme celles de votre premier budget participatif - nous continuerons ensemble à faire progresser Soisy.

SOISY AVENIR

Luc Strehaiano, Christian Thevenot, Bania Krawczyk, Alain Surie, Claudine Bitterli, Sylvain Marcuzzo, Patricia Umnus, Michel Verna, Florence Mary, Nicolas Naudet, François About, Anne-Marie Brassat, Martine Oziel, Christian Dachez, Maria-Emilia Fayol-Da Cunha, Monique Roy, Anne Jason, Christian Poisson, Alain Malnati, Amédée Desrivieres, Pascale Cogné, Jean-Philippe Deluchey, Franck Zontone, Frank Zacharia, Rachida Mebrek, Eric Francine

RETOUR À LA NORMALE ET À L'ACTION POLITIQUE ?

En ce début d'été, nous vous souhaitons autant que possible le retour à une vie plus normale. Les défis à venir n'en sont que plus importants et nous aspirons à une action redevenue possible après tous ces mois d'immobilité politique. Nous serons vigilants à soutenir nos idées pour faire progresser Soisy dans les domaines que nous nous étions fixés : vie locale, soutien du commerce de proximité dans le souci d'une démarche durable et donc responsable : bio dans les cantines, sécurité dans les quartiers, vie démocratique respectée. Faire aussi revivre Soisy culturellement, savoir employer les budgets économisés pendant les confinements pour des actions larges, adaptées, renouvelées dans l'attente impatiente de l'espace culturel tant promis et si attendu. Nous espérons que les annonces électorales de nouveaux terrains sportifs (foot, tennis) et des pistes cyclables dans le cadre des mobilités douces n'auront pas été que de fausses

promesses pour chasser les voix avant les élections : les paroles, c'est bien, les actes c'est mieux ! Comme cette subvention de 598 379€ obtenue grâce à l'impulsion et au soutien de notre député David Corceiro dans le cadre du plan de relance national et qui va permettre la rénovation de notre mairie devenue vétuste et véritable passoire thermique. Dans le cadre du CCAS, l'analyse et la compréhension des besoins sociaux de notre ville sont à prendre avec sérieux et détermination. La majorité municipale affirme connaître toutes les personnes en difficulté dans notre ville, c'est peu probable. Notre préoccupation, c'est bien sûr et surtout à la solidarité avec les plus fragilisés par cette crise pandémique que nous pensons et nous voulons redoubler d'efforts pour aider ceux qui ont été frappés le plus fortement par la maladie de proches ou la perte d'emploi.

Nous serons enfin particulièrement attachés au respect de la démocratie et de la transparence pour tous les marchés contractés

par notre ville : pas de passe-droit, pas d'attribution abusive, pas de conflit d'intérêt. Les décisions sont celles de nos politiques majoritaires ; qu'ils les assument, sans incriminer les agents pour botter en touche. Et c'est en commençant par les symboles, que l'on tient sa ligne et sa légitimité : dans la salle du conseil municipal, il faudra penser à actualiser le portrait du Président de la République car il faut pouvoir vivre et agir avec son temps dans le respect des institutions. Nous devons cette modernité aux Soiséennes et Soiséens.

Caroline BAAS

caroline.baas@soisy-sous-montmorency.fr

Danick Delaroche

danick.delaroche@soisy-sous-montmorency.fr

David Corceiro

david.corceiro@soisy-sous-montmorency.fr

VIVRE SOISY

LA JEUNESSE SOISÉENNE : GRANDE OUBLIÉE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

A l'aube de ce que nous espérons être la sortie de la crise sanitaire, l'heure du bilan doit être fait, des enseignements doivent être tirés. Force est de constater que la jeunesse de notre pays a été profondément affectée, fragilisée et précarisée. Nos jeunes n'ont pas été épargnés : difficultés pour trouver du travail, liens sociaux restreints, lieux culturels fermés, fermeture des clubs sportifs... Certains de nos jeunes ont été confrontés à la solitude, à l'isolement et à la déprime avec un apprentissage à distance. Comment la municipalité a-t-elle pensé à sa jeunesse si durement touchée ? Comment a-t-elle anticipé et réfléchi aux effets de la crise et quels leviers a-t-elle utilisés pour diminuer les impacts négatifs sur la santé physique et psychologique des plus jeunes ? Le bilan des actions menées reste en deçà des besoins et des

attentes. Nous pensons que la municipalité a un rôle de premier plan pour aider ses jeunes au même titre que nos aînés. Nous, Soisy Ensemble, plaillons en faveur d'un plan jeunesse municipal pour accompagner cette sortie de crise et y apporter du dynamisme.

Nous proposons des actions concrètes, simples et pragmatiques, et notamment :

- la mise en place d'une ligne téléphonique d'écoute, d'aide et de soutien pour recueillir la parole de ces jeunes afin d'identifier les éventuelles détresses psychologiques,
- l'organisation d'une semaine de la jeunesse soiséenne pour fédérer nos jeunes,
- des modules d'accompagnement à la recherche d'emplois, de stages et d'entreprises pour les formations en alternance,
- des vacances apprenantes et stages de remises à niveau ouvertes aux plus grands nombres et à tous les niveaux,
- la mise à disposition d'espaces de révisions
- des activités culturelles et sportives plus largement ouvertes,
- la création d'une aide exceptionnelle pour les

jeunes en situation de grande précarité, - le financement du BAFA et du permis pour les 18-25 ans en échange d'heures de travail citoyen pour la ville ou des associations partenaires

L'équipe de Soisy Ensemble a la conviction que toute crise doit engendrer un renouveau et doit faire émerger des initiatives salvatrices. Ce plan jeunesse sera complémentaire d'actions à engager en faveur de nos aînés.

Omar BEKARE, Valérie CHÉNIEUX,
Vos élus SOISY ENSEMBLE

contact@soisyensemble.fr - 06 36 17 92 62



VIDÉO OU VÉLO, IL FAUT CHOISIR

Dans sa profession de foi pour les élections départementales, le candidat Luc Strehaiano s'engage : « *accélérons le plan vélo départemental* », écrit-il. Puis, se rendant compte après coup que le plan vélo départemental voté le 20 décembre 2019 n'a même pas vu le début d'un commencement de réalisation, il écrit dans son programme : « *mise en œuvre d'un plan vélo* ». Cherchez l'erreur...

Malgré l'urgence qu'il y a à lutter contre le réchauffement climatique, on pourrait excuser un peu de retard dans la réalisation d'un plan de grande ampleur. Mais pourquoi celui qui est le numéro 2 du conseil départemental depuis de nombreuses années n'a-t-il pas agi pour que ce plan départemental soit voté plus tôt ? Tout simplement parce que le sujet ne fait pas partie de ses préoccupations : il préfère développer la vidéosurveillance plutôt que promouvoir l'usage du vélo. Malgré les demandes répétées des élus minoritaires, le maire de Soisy n'a pas créé un seul mètre de piste cyclable en vingt-six ans de mandat. Comment croire qu'il va faire demain ce qu'il a refusé pendant un quart de siècle ?

NB : du fait du règlement intérieur du conseil municipal, article écrit le 15 juin pour parution fin juin.

Catherine David, pour SOISY RESPIRE

Chers administrés,

Les mesures restrictives liées à la situation sanitaire sont levées petit à petit. J'espère que ce retour progressif à la normale vous est plus commode et que la réouverture des commerces, lieux culturels et terrasses vous est agréable.

Ce déconfinement, qui amorce l'arrivée imminente des grandes vacances tombe à point nommé afin de permettre à chacun de recharger son énergie et démarrer la rentrée en confiance, après une pause estivale largement nécessaire.

Le contexte exceptionnel que nous vivons depuis plus d'un an maintenant nous a contraint à réorganiser nos vies et réviser nos priorités. C'est fort de tout ce que nous avons enduré ces derniers temps que nous allons poursuivre notre travail pour faire de Soisy une ville où il fait bon vivre pour toutes et pour tous.

Profitez abondamment de votre été et retrouvons-nous en septembre.

David Duranteau

LA VILLE EST NOTRE ESPACE DE VIE
Respectons-le !

STOP aux incivilités
#trottoirpasépave

68€

A SOISY, NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN SUR L'ESPACE PUBLIC EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3ÈME CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018

www.soisy-sous-montmorency.fr Ville de Soisy-sous-Montmorency

LA VILLE EST NOTRE ESPACE DE VIE
Respectons-le !

STOP aux incivilités
#trottoirpasépave

68€

DURÉE DE DÉGRADATION :
1 À 2 ANS

A SOISY, JETER UN MÉGOT DE CIGARETTE SUR LA VOIE PUBLIQUE EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 3ÈME CLASSE
ARRÊTÉ MUNICIPAL 134 / 2018

www.soisy-sous-montmorency.fr Ville de Soisy-sous-Montmorency

Fayolle

- Travaux Publics
- Génie Civil
- Bâtiment



30, rue de l'Égalité - CS 30009
95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22
www.fayolle.eu

Nida Venta



OPTICIEN - LUNETIER

Venez découvrir notre nouveau magasin d'optique au centre ville de Soisy-Sous-Montmorency, Nida Venta. Lunettes de vue / Lunettes solaires
Lentilles de contact / Piles pour appareil auditif



AU SERVICE DE VOTRE ÉLÉGANCE ET CONFORT VISUEL

17, avenue du Général de Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

 nida_venta

 Nida Venta

01 30 10 80 84

 du mardi au samedi : 10h-12h30 et 14h-19h



Citroën Montmagny et son agent le **Garage Pauchard** vous accueillent pour la vente de véhicules neufs, d'occasions et Réparation toute marque !

+ DE 250 VÉHICULES EN STOCK EN PERMANENCE



242 RUE JULES FERRY
95360 MONTMAGNY



11 RUE THÉOPHILE VACHER
95160 MONTMORENCY

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER GARANTI

15, avenue du Général De Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
01 30 10 80 08

Guy Hoquet plus de 20 années d'expérience au service des projets immobiliers. Le réseau compose plus de 500 agences sur tout le territoire. Désormais à SOISY, le premier centre Immobilier Global nous traitons toutes les facettes de l'immobilier grâce à nos experts. Garanties pour vous et les acquéreurs en vue de faciliter la transaction. Elles proposent : **Accompagnement personnalisé** ; **Connaissance du marché local** ;
Nous sommes attachés, depuis notre création, à créer un lien de confiance entre vous et nous. Nous vous offrons un accompagnement et un suivi personnalisé du début jusqu'à la fin de votre projet immobilier.

TRANSACTION LOCATION GESTION LOCATIVE

Vous êtes unique, votre bien aussi !



Maison Emeraud

CHARCUTERIE
TRAITEUR
BOUCHERIE
CRÈMERIE

10 RUE DE MONTMORENCY
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

01 39 64 28 34
06 09 87 20 34



ENTRETIEN - RÉNOVATION - NEUF

Tuiles, ardoises, zinc • Gouttières zinc, alu & PVC • Démoussage et traitement de tuiles
Étanchéité • Isolation • Traitement des bois • Fenêtres de toit (vélux ®) • Ravalement • Ramonage

M. BAPTISTE

ARTISAN COUVREUR

UN PROBLÈME DE TOITURE ?

Google



RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Déplacement et devis **GRATUITS**

06 47 36 12 53

www.baptistecouverture.fr - baptistecouverture@gmail.com
29, rue Bourgeois - 95170 DEUIL-LA-BARRE



RÉSIDENCE SÉNIORS

«Edmond Dobler»

non médicalisée

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Loyers à partir de

835€

Charges comprises



GRANDS STUDIOS LUMINEUX

RÉSIDENCE SÉCURISÉE PAR GARDIENS 24H/7J

**CUISINE TRADITIONNELLE
ÉLABORÉE SUR PLACE PAR UN CHEF**

ACTIVITÉS & ANIMATIONS QUOTIDIENNES

**PARC PAYSAGÉ • RUCHES
COINS DÉTENTE OMBRAGÉS**



Renseignements au **01 39 34 94 00**

www.agefo.com • accueil.soisy@agefo.fr